

**CENTRALE DES OCCASIONS**  
DU VALAIS - SION  
**MEUBLES**  
OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Scœz après la station de benzine à gauche.  
Tél. (027) 2 14 16

Achats - Ventes - Echanges

# Le Confédéré

## QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

**coiffure** spécialisée pour Dames

Service rapide  
5002 S Sans rendez-vous

Sion Martigny  
r. des Remparts 9 1er ét.  
av. de la Gare 38 1er ét.

### ÉDITORIAL

## La danse devant le buffet!



par Jean VOGT

**A VEZ-VOUS** remarqué combien la campagne précédant les élections communales est relativement calme, si on la compare aux luttes d'antan ?

Cette sublimation des passions politiques impose aux candidats l'obligation de fonder leur programme en premier lieu sur des bases économiques ou des critères de gestion, tout en se réclamant de la doctrine de tel ou tel parti.

Les citoyens font comprendre aux acteurs des joutes électorales que le folklore doit céder le pas à l'aménagement de la cité et à l'amélioration des conditions d'existence de la population.

D'autre part, les difficultés financières inextricables dans lesquelles se débattent certaines communes émeuvent l'ambition et l'enthousiasme des hommes appelés à entrer dans les conseils exécutifs.

Nous en concluons que la démagogie, même la moins fidèle, ne contient plus dans sa substance les formules appelées à provoquer le miracle.

Le Parti radical, là où il est majoritaire, a réussi à surmonter cet écueil par une gestion normale des deniers publics. C'est un bon point pour lui.

Ailleurs, on danse devant le buffet, après en avoir épuisé le contenu.

Pour quelles raisons ? Parce qu'au niveau des communes et de l'Etat, le parti majoritaire n'a pas saisi en temps opportun l'occasion de stimuler l'économie.

La politique d'industrialisation, pour ne citer qu'un exemple, a été étouffée en premier lieu par la crainte infondée de l'agitation sociale ou du déséquilibre des forces politiques, notamment dans les collectivités communales, au profit des courants d'opinion nouveaux.

Mis à part l'installation de quelques grands complexes industriels, nous assistons à une prolifération de petites entreprises, de préférence dans les villages de montagne où la présence d'un réservoir de main-d'œuvre non qualifiée ou semi-qualifiée permet de freiner momentanément l'exode de la population vers les centres urbains.

Nous ne savons pas combien de temps cette situation durera, à l'ombre d'un protectionnisme douanier qui touche à sa fin.

Les entreprises du bâtiment et du génie civil sont en veillesse. Il est d'ailleurs paradoxal de constater que, dans un canton comme le nôtre, c'est encore la construction publique qui est le principal stimulant économique de ce secteur extrêmement sensible aux variations de la conjoncture et du crédit.

Le Valais sera-t-il dès lors sauvé par son agriculture et son tourisme ?

Dans l'ensemble, l'année agricole a été satisfaisante, hormis le soubresaut enregistré au milieu de l'été, à la suite d'une grave défaillance dans le fonctionnement des trois phases d'importation des produits agricoles.

Les paysans ont dit ce qu'ils pensaient de cette anomalie qui se reproduit presque chaque année à la même période.

Ils sont d'accord d'accepter une planification plus rigoureuse des cultures, à condition qu'une politique agricole générale soit rapidement mise sur pied par la Confédération pour le secteur des fruits et légumes, et non seulement pour le beurre, le fromage et les céréales.

Il serait fort utile que le Gouvernement valaisan renseigne le Grand Conseil, actuellement réuni en session ordinaire, sur ses démarches auprès de l'autorité fédé-

### Entre Vex et Les Haudères

## Six millions pour la route des pyramides

par Gérald RUDAZ

Pourquoi n'appellerait-on pas « route des pyramides » la liaison Sion-Les Haudères qui passe, comme on le sait, peu avant Euseigne, sous ces merveilles de la nature connues dans le monde entier ?

Au gré de nos contacts avec les étrangers qui, chaque année, résident ou passent dans le val d'Hérens, nous avons appris que beaucoup d'entre eux n'ont peut-être jamais entendu parler du Cervin mais qu'ils connaissent les pyramides d'Euseigne. Tout bonnement parce que, à l'école primaire, les manuels de géographie physique citent, en exemple, des formations naturelles dues à l'érosion, le cas d'Euseigne, photo à l'appui.

### Etape décisive

Pour l'heure, ce ne sont pas les pyramides qui vont retenir notre attention mais la correction de cette route cantonale Sion-Les Haudères qui les franchit par un tunnel. Entreprise depuis bien des années, par petites tranches, cette correction est au seuil d'une étape décisive. En effet, de Sion à Vex la chaussée est entièrement neuve. Un vrai billard ! Il en va de même de Vex aux Vernays, d'Euseigne à Praz-Jean, à l'exception de quelques petits tronçons. Par contre, aux Vernays et dans la partie de la route en amont de Praz-Jean, jusqu'à l'entrée d'Evolène, il reste beaucoup à faire.

Jusqu'ici près de 22 kilomètres de cette route ont été corrigés. Il reste près de 7 kilomètres à refaire et, aussi, à poser les tapis définitifs sur les parcours terminés.

### Un crédit de 6 millions

Le Conseil d'Etat propose, par un décret accompagné d'un message à l'intention du Grand Conseil, un crédit de 6 millions de francs pour achever cette œuvre, selon le devis approuvé par le Département des travaux publics. Cette somme sera principalement affectée aux travaux d'élargissement à entreprendre sur les secteurs Les Vernays-Sauterôt, Sauterôt-Euseigne, Praz-Jean-Les Mourts et La Garde-Pont de Bousy.

La « route des pyramides » mérite bien l'attention — dont elle n'a pas toujours été l'objet — de l'autorité cantonale. Sur son parcours initial (jusqu'à Vex) elle dessert toute la circulation à destination de ce haut lieu touristique qu'est le barrage de la Grande-Dixence. D'autre part, elle absorbe un trafic très dense, en hiver comme en été, en direction des Mayens de Sion et de la nouvelle station des Collons-Thyon. Elle sert ensuite de « tronçon commun » au circuit très prisé des deux rives de la Borgne, par Saint-Martin. Enfin, à partir des Haudères, elle distribue la circulation d'une part sur La Sage et Ferpècle, de l'autre sur Arolla, cette ancienne et réputée station d'alpinisme qui s'est mise au goût du jour par ses constructions et son équipement sportif modernes.

### Adieu les émotions fortes !

Ainsi, la « route des pyramides » va devenir une artère large, sûre et attrayante sur toute sa longueur. Il y a quelques années encore, le fameux passage à pic

de La Garde donnait le frisson aux moins craintifs. A l'entrée du tunnel qui a remplacé ce parcours suspendu dans le vide, on peut encore voir, dans son intégrité, l'ancienne route. Essayez de vous arrêter

et de vous imaginer que vous devez passer par là...

Finies ces émotions fortes. Finies ces aventures de Belges ou de Hollandais habitués des vastes plaines, qui préféreraient s'arrêter sur place avec leurs voitures et appeler un taxi plutôt que de prolonger leur folle angoisse, au gré des combes et des ravins de ce sinueux « chemin » ! Le crédit sollicité par le Conseil d'Etat va mettre fin à beaucoup de pittoresque, certes, mais il va surtout permettre à ce val d'Hérens éminemment touristique d'avoir enfin la route qu'il mérite. G. R.

### INFORMATIONS AGRICOLES

## L'assainissement des vergers

L'action 1968-69 se poursuivra comme au cours des années précédentes. Elle permet d'effectuer des tâches urgentes, nécessaires dans différentes directions.

### Assainissement par arrachage

a) Dans les vergers. Il reste encore dans nos bonnes terres de nombreux arbres en formes et variétés révolues. Il s'agit des sujets en hautes tiges, en variétés qui ne peuvent plus être cotées, ou seulement dans leur faible proportion de premier choix.

Ils ne sont pas rentables et le deviendront de moins en moins. Une véritable « chasse » doit leur être faite, ce qui est d'autant plus aisé que la présente action permet leur élimination (arrachage - tronçonnage) sans frais pour les intéressés.

b) Canada. Pendant 5 ans, la diminution du cheptel en cette variété a été encouragée par une aide substantielle apportée par la Régie fédérale des alcools et l'Etat. Ramené à des proportions plus modestes (100 000 à 120 000 sujets), ce solde peut être considéré comme supportable. Cela ne doit pas empêcher chaque producteur de faire son calcul y relatif, de tirer les conclusions qui s'imposent et qui conduisent à la poursuite de leur élimination. La gratuité de leur enlèvement est assurée, comme sous point 1 ci-dessus.

c) Dans les plantations denses et combinées. Même sans intervention financière des autorités, le cultivateur doit découvrir et réaliser lui-même l'avantage d'une sérieuse sélection à opérer dans ces plantations :

- enlèvement total dans certains cas aigus ;
- enlèvement partiel dans les cas de trop forte densité et de combinaisons incompatibles.

### Assainissement par amélioration qualitative des produits

Par un effort collectif, soutenu, concerté, groupé, parvenir à une arboriculture con-

tenue dans des parcelles valables, rationnelles, auxquelles des soins adéquats sont accordés. Dans ce but, une aide est possible, sous les formes ci-après :

a) Avec la direction de la station, de son personnel technique et de moniteurs compétents, des groupes de travail sont et peuvent être organisés encore dans diverses localités arboricoles. D'une manière suivie, les membres de ces groupes se réunissent périodiquement pour examiner ensemble les problèmes techniques qui leur sont posés. Ils les résolvent au mieux en utilisant les connaissances et les expériences de chacun.

b) A un échelon moins poussé, il est possible à chaque cultivateur de fruits d'acquiescer les connaissances élémentaires indispensables en constituant, au cours de l'hiver, des groupes de travail (4 à 5 personnes) auxquels peut être joint (sans frais) un technicien (moniteur) parfaitement formé dans les disciplines arboricoles.

c) Enfin, au cours de la saison, nous nous proposons d'organiser, sur le domaine de Châteauneuf (ou ailleurs), quelques journées de cours pratiques de taille pour tous les cultivateurs d'arbres

\* \* \*

En la conjoncture actuelle, l'arboriculture plantée et soignée accessoirement ou occasionnellement ne doit plus trouver place. Non seulement elle ne « nourrit pas son homme », mais ses produits nuisent à ceux de l'ensemble. Un gros effort a été fait déjà. Il doit être poursuivi jusqu'à rénovation complète du cheptel et des méthodes culturales.

A tous ceux que ces différents aspects de cette action intéressent, la Station soussignée donnera volontiers les renseignements qui pourraient être nécessaires.

Station cantonale d'arboriculture : C. MICHELET.

### LE BILLET...

## GLOIRES ÉPHÉMÈRES

On a bien raison de ne pas demander à certains chanteurs à la mode ce qu'ils pensent de la musique ou de la poésie puisqu'ils n'y connaissent rien, mais pourquoi leur poser des questions sur des sujets plus ardues encore ?

Il suffit à l'un d'eux d'avoir son heure ou ses dix minutes de célébrité pour qu'un reporter s'autorise à l'interroger sur n'importe quoi :

Les Jeux olympiques, l'élection américaine ou la guerre du Vietnam, comme si le lait d'avoine était lancé comme un savon à barbe était propre à lui conférer du jugement ou des connaissances.

Pourquoi demander quelque chose à quelqu'un qui n'a rien à dire ?

Une quantité de garçons et de filles ont eu de petits succès gamins en grating de la guitare et les voilà qu'ils continuent, à croire qu'ils ne sont jamais sortis de l'enfance.

Ils improvisent. S'ils étaient soudeurs ou vendeuses, et qu'ils jouent de la lampe à souder ou de

la caisse enregistreuse comme ils jouent de la guitare on les ficherait tout de suite à la porte dans la crainte d'un malheur.

En tout cas, on ne les applaudirait pas.

Or, on entend tous les jours, quand ce n'est pas toute la journée, des amateurs qu'on a pris pour des professionnels nous débiter toujours les mêmes tadases.

Paroles et musique — si l'on peut dire — se confondent dans une sauce écœurante.

On ne devrait pas laisser ces gens-là se promener avec une guitare, c'est trop dangereux.

Mieux vaudrait un revolver, on s'en garderait plus facilement.

C'est un tort de s'imaginer qu'on devient bon guitariste en ratant un apprentissage de serrurier et bon parolier en blagiant les vers de caramels...

Or, on nous assomme d'une production passe-partout qui dénote une totale indigence.

## Confédéré - 20 ans (CÔTÉ GARÇONS)

### Le critère de la simplicité

VOUS voulez savoir ce que les jeunes pensent de la politique et des hommes politiques, des responsabilités et des responsables des affaires publiques ?

Puisque le « Confédéré quotidien » me donne cette occasion d'exprimer le sentiment des jeunes, mon premier souci sera de le traduire sans le trahir. Que les jeunes n'hésitent pas à me reprendre si je devais m'écarter de cette ligne de conduite.

Je veux inaugurer cette rubrique en parlant du critère de simplicité selon lequel nous autes jeunes jugeons le monde. Je veux dire par là que la jeunesse se trouve trop souvent désorientée par le changement de personnage qu'elle constate chez l'homme politique. dès qu'il se trouve investi d'une charge publique. Tel qui savait se montrer égal à lui-même en toute occasion auparavant se compose désormais une attitude différente, comme si l'autorité décollait de l'habit qu'il porte, de l'air mystérieux qu'il prend pour discuter ou de la tiédeur de son contact avec ses amis. Comme s'il devait à tout prix prendre cet air supérieur — qui ne lui va d'ailleurs pas du tout dans la plupart des cas — pour affirmer une autorité qu'il renforcerait beaucoup mieux en demeurant lui-même, en respectant ses amitiés, ses habitudes, son talent, toutes ces qualités en définitive pour lesquelles il a été choisi au poste qu'il occupe.

Le jeune possède peut-être un sens critique assez vif parce qu'il s'est dégagé de l'artificiel pour ne considérer que la vraie valeur des gens et des choses.

Bien des incidents seraient évités et bien des malentendus levés si, au lieu d'une docte conférence entre jeunes par définition inexpérimentés, mal embochés, culottés ou ignorants et hauts personnages à cols cassés et manchettes empestées tout aussi traditionnellement riches d'expériences et infallibles, s'instituait un dialogue permanent entre hommes tout court, sans préalable d'âge, de conformisme ou de protocole.

Le jeune ne pense pas que l'ordre et le progrès soient fonction de la forme mais de la seule valeur réelle des idées apportées au débat.

Le monde a généralement découvert ses génies après la mort de ceux-ci. Pour des raisons de pure forme. Parce qu'un peintre pouilleux ou un inventeur obligé de travailler dans un atelier miteux ne faisaient pas sérieux...

Est-il permis aux jeunes d'espérer que ce monde-là pourrait changer un jour ?

Le COPAIN.

Mais les vrais pauvres ce sont les auditeurs !

Les autres, les chanteurs sans voix, les musiciens sans talent, les paroliers sans imagination s'enrichissent.

Par chance, ces gloires sont éphémères, encore qu'un divorce éclatant, un remariage ou un autre accident parviennent à prolonger la popularité d'une vedette.

Elle disparaît tout de même un beau jour.

Domage qu'une autre la remplace ! Il n'y a pas un mot plus galvaudé que celui d'artiste, et nombreux sont les paroliers qui prétendent l'être alors qu'ils n'ont que la flemme de se faire couper les cheveux.

La chanson française a ses maîtres. Mais les autres, ceux qu'on entend à jet continu comme un robinet qui débiterait de l'eau tiède, on ne peut plus les supporter.

Quel rage ont-ils de nous prouver qu'ils sont dépourvus de dons ?

On le savait au premier mot, à la première phrase musicale !

... D'ANDRÉ MARCEL

Jean VOGT.



programmes de la télévision

SUISSE

- 9.15 Télévision scolaire  
De la série La température  
1. Chaleur et température.
- 10.15 Télévision scolaire
- 17.00 Le 5 à 6 des jeunes  
— Premier tour de manivelle : Silence, on tourne !  
— Le tour du monde en cinq continents. Un jeu géographique.  
— Les exploits de Willy Gator, le petit alligator.  
— Les Cadets de la Forêt.
- 18.30 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
- 18.35 Affaires publiques  
La revue des problèmes politiques, sociaux, économiques et d'intérêt général, en Suisse et dans les cantons romands.
- 19.05 Lemoyne d'Iberville  
Feuilleton : 31e épisode : Echec au Roi.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Carrefour  
L'habitation (I)
- 20.25 Meurtre à l'italienne  
Film
- 22.20 Cinéma-vif  
Deux jeunes réalisateurs italiens : Giorgio Bontempi et Bernardo Bertolucci.
- 23.00 Téléjournal

- 13.00 Télé-midi
- 14.03 Télévision scolaire
- 16.00 Télévision scolaire
- 18.20 Flash-actualités
- 18.22 Nous préparons « jeudi »
- 18.30 Teuf-teuf  
Jeu
- 18.45 Cadences  
L'actualité musicale Une émission de Mario Bois.
- 19.15 La maison de Toutou
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Vive la Vie !  
Feuilleton
- 20.00 Télé-soir
- 20.30 Les coulisses de l'exploit  
Un sujet sur le ski nautique, la kinésithérapie par les aveugles, et l'homme du jour de Mexico.
- 21.30 Cartes sur table  
Une émission de l'actualité télévisée.
- 22.00 Revue économique
- 23.00 Télé-nuit

Deuxième chaîne

- 19.40 Télé-soir couleurs
- 19.55 Téléports
- 20.00 Francis au Paradis perdu  
Argungu. Un film de Maurice Fiévet.
- 20.30 La Mer cruelle  
Un film de Charles Frend.
- 22.30 Débat  
Avec la participation de : Professeur Rige (amiral allemand en retraite) - Commandant Petrochilo - M. Masson - Commandant Templeton-Cotill (officier de marine britannique).

PILOTE TEMPÊTE



Ran Seth n'était vraisemblablement pas venu discuter avec son fils pour se laisser convaincre par ses arguments. Les « propos insensés » du garçon lui faisaient perdre son temps et sa patience. « Mais qu'est-ce que tu racontes ! aimer... la femme de mon choix... l'amour. On ne nous a jamais demandé notre avis là-dessus jadis. Enfin, tu ne veux pas me promettre de ne plus revoir Xana ? Bon, tu resteras dans ta chambre jusqu'à ce qu'elle soit bel et bien en route pour Gramon, avec le premier appareil en partance ! » Seth Besh ne laissa rien voir de ses

sentiments, mais il dit d'une manière qui en disait long : « Alors faites que ma chambre soit bien fermée ». Les narines de Ran Seth frémissaient. « Tu peux en être sûr ! » dit-il hargneusement en sortant de la chambre à grands pas. Il tourna la clef d'un geste démonstratif et resta immobile, comme s'il écoutait. Il passa sa main sur son menton et lentement un sourire ironique passa sur son visage. Son fils était aussi entêté que son père l'avait été et était encore... Il ne savait pas qu'une princesse tout aussi entêtée l'attendait.

Les Mystères de Paris feuilleton

EUGÈNE SUE

Agence parisienne de distribution

Adaptation de Jacques Marcineau

13

Effrayé des périls qui menaçaient son nouvel ami, le Chourineur résolut d'avertir Rodolphe du danger qu'il courait ; mais comment ?  
Le Chourineur avait machinalement suivi Tom et Sarah ; il les vit monter dans un fiacre qui les attendait devant Notre-Dame. Une idée lumineuse lui vint.  
Il monta derrière cette voiture. A une heure du matin, ce fiacre s'arrêta sur le boulevard de l'Observatoire, et Tom et Sarah disparurent dans une des ruelles aboutissant à cet endroit. La nuit était noire. Avec une sagacité de sauvage, le Chourineur tira son couteau de sa poche, fit une profonde entaille à un des arbres, puis il regagna son gîte.

encore davantage, elle garda un moment le silence, puis reprit :  
— Son costume vaut au moins cent francs.  
— Allons donc ! De pareilles guenilles ! Garde la monnaie d'hier et je vais te donner encore un louis, mais rien de plus.  
— Mon garçon, je suis libre de vendre mes habits le prix que je veux. La Goualeuse ne sortira pas d'ici.  
— Que le diable t'emporte ! Voilà ton argent, va me chercher la Goualeuse.  
L'ogresse empocha l'or en se disant que l'ouvrier avait commis un vol et lui dit avec un ignoble sourire :  
— Pourquoi ne monteriez-vous pas chercher vous-même la Goualeuse, mon fils ? Ça lui ferait plaisir, car hier soir elle vous relaquait joliment.  
— Va la chercher et dis-lui que je l'emmenerais à la campagne, mais qu'elle ne sache pas que j'ai payé ses dettes.  
— Pourquoi donc ? Au fait, j'aime mieux qu'elle se croie encore sous ma coupe. Allons, j'y vais... j'y vais...  
Et l'ogresse monta ; quelques minutes après, elle descendit.  
— La Goualeuse est devenue cramoisie quand elle a su que vous étiez là. Mais quand je lui ai dit que je lui permettais de passer la journée à la campagne, elle a eu envie de me sauter au cou pour la première fois depuis que je la connais.  
Fleur-de-Marie entra, vêtue comme la veille. Elle rougit en reconnaissant Rodolphe et baissa les yeux d'un air confus.  
— Savez-vous que voilà cinq mois que je n'ai pas été plus loin que le Marché-aux-Fleurs, monsieur Rodolphe ?  
— Et quand vous veniez à ce marché, c'était pour acheter des fleurs ?  
— Oh ! non, seulement les voir, respirer leur bonne odeur... Je n'avais pas d'argent.  
— Alors vous voulez bien passer la journée avec moi ? demanda Rodolphe.  
— Bien volontiers, puisque Madame le permet, dit la Goualeuse.  
— Je t'y autorise, ma petite chatte, par rapport à ta bonne conduite dont tu fais l'ornement. Allons, viens m'embrasser.  
La mégère tendit son visage couperosé. Fleur-de-Marie surmonta sa répugnance et approcha son front des lèvres de l'ogresse, mais Rodolphe repoussa celle-ci dans son comptoir, prit le bras de la jeune fille et sortit du tapis-franc sous les malédictions de la mère Ponisse.  
— Prenez garde, dit la Goualeuse, elle est si méchante, elle va vous jeter quelque chose à la tête.  
Rodolphe et la Goualeuse arrivèrent au quai aux Fleurs. Un fiacre les attendait. Rodolphe y fit monter la jeune fille ; il monta après elle et dit au cocher :  
— A Saint-Denis ; je vous indiquerai le chemin où il faudra prendre.  
La voiture partit ; le soleil était radieux, le ciel sans nuages, le froid un peu pi-

quant, l'air vif et frais à travers l'ouverture des vitres baissées.  
— Tiens ! Un manteau de femme ! dit la Goualeuse en remarquant qu'elle était assise sur ce vêtement qu'elle n'avait pas aperçu.  
— C'est pour vous, Fleur-de-Marie ; je craignais que vous n'ayez froid. Enveloppez-vous bien.  
— Monsieur Rodolphe, comme vous êtes bon ! Ça me rend honteuse. Il me semble que vous ne parlez plus comme hier. Je vous aime bien mieux comme maintenant. Pourtant, hier, il me semblait que j'étais plus votre égale.

FRANCE

Première chaîne

- 9.24 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine

haut-parleur et petit écran

Mercredi 13 novembre  
TV suisse romande à 20 h. 25  
MEURTRE A L'ITALIENNE

Un film de Pietro Germi  
Le réalisateur italien Pietro Germi est né à Gênes le 14 septembre 1914. Il a débuté dans la mise en scène en 1946 avec « Le Témoin » (Il Testimone). Ses premiers films témoignent d'un intérêt vif pour les problèmes moraux que posait l'après-guerre à une société italienne secouée par les désastres. Avec « Mademoiselle la Présidente » (La Presidentessa, 1952), interprété par Silvana Pampanini, il a paru s'abandonner aux facilités du vaudeville ; mais il ne s'agissait sans doute que d'une éclipse. « Disque rouge » (Il Ferroviere, 1956) marque une étape importante dans sa carrière : il commence à s'intéresser au monde ouvrier et il le fait avec beaucoup d'humanité, même si, parfois, on sent dans ses démonstrations une certaine étroitesse doctrinaire. Pour la première fois aussi, dans ce film, Germi se distribue un rôle d'acteur, ce qui lui arriva fréquemment par la suite, comme dans « L'Homme de Paille » (L'Uomo di paglia, 1958) et surtout dans le film présenté ce soir par la Télévision romande, « Meurtre à l'italienne » (Un Maledetto Imbroglia, 1959) qui

est sans doute sa meilleure interprétation. « Divorce à l'italienne » (Divorzio all'italiana, 1961) est encore un tournant important et imprévu dans l'œuvre de Germi : interprété par Marcello Mastroianni et Daniella Rocca, ce film révèle chez son auteur des qualités d'humour noir que ses œuvres précédentes ne laissaient pas prévoir. La société sicilienne, qu'il avait autrefois examinée avec le sérieux d'un moraliste passionné, est ici décortiquée en sarcasmes amusés par un esprit devenu, somme toute, plus tolérant. Le même procédé se retrouve dans « Séduite et abandonnée » (1963) : c'est encore une étude des mœurs méridionales, mais cette fois dans ses couches plus humbles, où le crime d'honneur est une institution encore florissante. Le troisième volet de cette manière de trilogie est représenté par « Signore e Signori » (1965-66), qui obtint la Palme d'Or à Cannes ex æquo avec « Un Homme et une Femme » de Claude Lelouch, malgré un accueil hostile du public.

Le propos de Germi va loin, qui s'attache aux signes d'ébranlement de la société bourgeoise actuelle, mais la comédie, trop traditionnelle dans sa dramaturgie, est lourde : c'est là un défaut de plus en plus gênant chez ce réalisateur.

programmes de la radio

Mercredi 13 novembre 1968  
Premier programme

- 12.45 Informations. Ce matin dans le monde. 12.55 Le feuilleton : La Porteuse de pain. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures avec : Mémoires de Sarah Bernhardt. 17.05 Jeunesse-Club. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 68. 20.00 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction Samuel Baud-Bovy, soliste : Michael Studer, pianiste. 22.20 Pour le 100e anniversaire de sa mort : La Pie voleuse, ouv. de Rossini. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmo-

nies du soir. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 L'art de la nouvelle. 22.30 Optique de la chanson.

Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.25. 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Le monde de la femme après 1914. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Jodels, accordéon et musique champêtre. 15.35 Musique tessinoise. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Météo. Inf. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Scènes des Abruzzes, C. de Nardis. 20.15 Etrangers parmi nous. 2e soirée. 21.00 Danses siciliennes. 21.15 Mélodies populaires valaisannes. 21.45 Récit de chants de chasse. 22.15 Inf. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Entrons dans la danse.

Jeudi 14 novembre 1968

Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash. 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 7.25 Le bonjour de Colette Jean. 9.05 Le bonheur à domicile. 11.05 Crescendo. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 10, 20, 50, 100.

Le Thé de l'Abbaye N° 7

Sept substances végétales soigneusement choisies permettant au Thé de l'Abbaye N° 7 de lutter activement contre la mauvaise

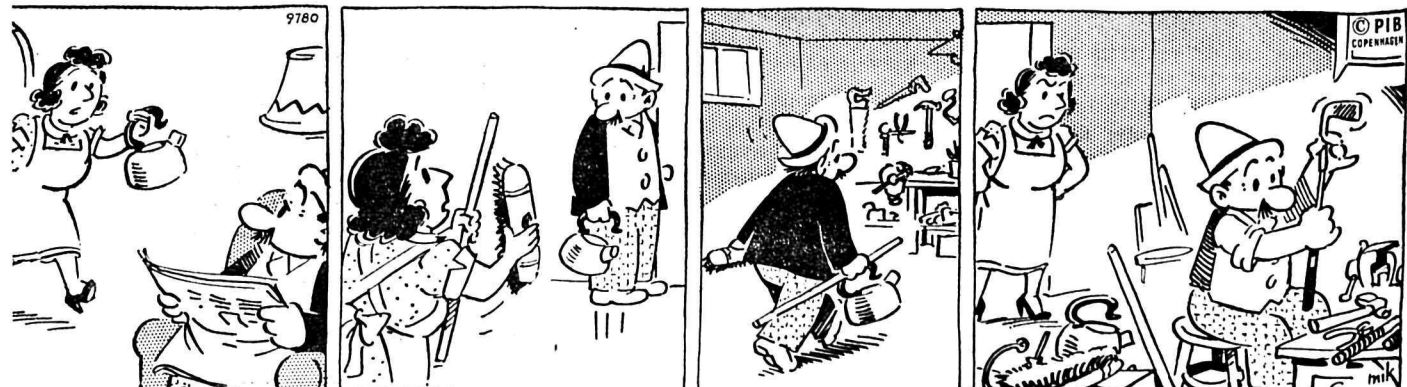
CIRCULATION DU SANG

et de ses conséquences : varices, hémorroïdes, jambes lourdes, fourmillement. Envoi rapide par poste. Le paq. Fr. 3.-.

Pharmacie - Herboristerie

LÉONNARD

Bas de la descente Saint-Laurent 8  
Téléphone 22 33 06 LAUSANNE





Actualités

# Un faux problème

par Michel JACCARD

L'OBLIGATION où pourraient se trouver provisoirement le gouvernement vaudois et les autorités universitaires de filtrer les candidats à la première année de médecine a suscité de nombreux remous dans tout le pays.

Par solidarité, des étudiants sur qui nulle menace ne pèse ont joint leur protestation à celles des éventuels proscrits.

Des universités d'ailleurs, dont Zurich, ont assuré les Romands de leur appui moral. Enfin, lundi, dans un discours qu'il prononçait à l'Université de Berne, M. le conseiller fédéral Tschudi a combattu, à son tour, le fameux « numerus clausus ».

Nous avons dit ici même, voici quelques jours, à quel point ce danger était hypothétique.

Pour la présente rentrée, on a pu faire face.

Pour les suivantes, des mesures seront prises pour éviter toute discrimination dommageable.

Il semble donc que la petite crise dont on parle beaucoup sera tantôt résorbée.

Elle aura eu au moins ce mérite de rappeler certains principes essentiels, sur lesquels on nous permettra d'exprimer quelques réflexions.

UN des fondements de la doctrine radicale repose sur ce que nous appelons « l'égalisation des chances au départ ».

Conformément à notre Constitution, nous n'admettons nul privilège de naissance, de classe ou de fortune.

Il sied que chaque enfant puisse faire son chemin dans la vie sans rencontrer d'autres limites que les siennes propres. Car, ici, nous ne prétendons pas réformer la nature.

Comme il y a des femmes jolies et d'autres qui le sont moins, il est des êtres que le sort a doté de talents plus ou moins nombreux.

La démocratie ne peut modifier cette réalité. Elle se borne à en corriger, dans la mesure de ses moyens, les incidences fâcheuses. C'est pourquoi elle intervient en faveur des infirmes, des handicapés, des victimes de séquelles physiologiques ou sociales.

Au niveau des êtres normaux, elle assure, par l'éducation, des chances équitables à chacun d'entre nous.

L'enseignement primaire est gratuit. Le secondaire l'est devenu à son tour. Le supérieur emboîte le pas.

Les principales entraves économiques sont donc éliminées.

Reste, nous l'avons dit, la valeur personnelle de l'être humain. Tel a des dispositions marquées pour l'étude. Tel autre, en revanche, sans être moins intelligent, demeure réfractaire à l'enseignement.

Chacun, dans la variété des emplois, doit trouver une place conforme à ses aptitudes.

S'agissant de l'Université, de très gros efforts ont été déployés pour que son accès ne soit plus, moralement ou matériellement, une chasse gardée.

Quiconque a le droit d'y pénétrer, pour autant que ses ressources intellectuelles (ou souvent sa volonté !) l'y autorisent.

UN « numerus clausus » irait à l'encontre de cette nécessité démocratique, et léserait des principes que nous considérons comme sacrés.

M. Tschudi y a insisté, après beaucoup d'autres. La réforme universitaire mise en œuvre a précisément pour dessein de doter l'enseignement supérieur des moyens intellectuels et matériels susceptibles d'accroître la véritable démocratisation des études.

Ce postulat fait l'unanimité dans l'opinion. Personne donc ne cherche à le contrarier.

Reste que le véritable éclatement de la démographie universitaire a posé quelques très gros problèmes d'adaptation.

Lausanne, pour sa part, les a pressentis et a fait déjà un effort colossal (le mot n'est pas excessif) pour les résoudre dans le minimum de temps.

Entre le futur Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et la cité polytechnique de Dornigny, ce ne sont pas moins de MILLE MILLIONS qui ont été portés au budget de la collectivité !

Qu'on veuille bien comparer cet effort avec ce qui se fait ailleurs.

Très évidemment, ces travaux ne seront pas réalisés en un jour.

Il y aura un bref passage à vide durant lequel les autorités responsables seront bien obligées de se « débrouiller ». Elles l'ont fait jusqu'ici sans devoir appliquer les mesures restrictives que l'on redoute. Il n'y a pas de raison pour que, dans les délais qui nous séparent de l'entrée en jouissance des futures installations universitaires, elles ne trouvent des solutions conformes aux quelques principes démocratiques que nous venons de rappeler.

M. J.

# UN PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIÈRE

## La paix au Vietnam à l'heure des derniers marchandages

par Pierre MERRY

« La partie n'est pas jouée ». Tel est le seul point sur lequel Washington et Moscou, Saïgon et Hanoï n'ont pas cessé d'être d'accord tout au long de la quinzaine écoulée. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner outre mesure, après les deux déceptions infligées ces derniers jours à tous ceux qui souhaitent le retour de la paix au Vietnam, autant dire la quasi unanimité de l'univers, mis à part le gouvernement de la Chine populaire.

A l'issue de la 27e séance des négociations entre Nord-Vietnamiens et Américains. M. Jordan, le porte-parole de la délégation des Etats-Unis, commentait : « Nous n'avons rien de neuf à signaler, mais la porte reste ouverte. Naturellement, la situation est peu encourageante, mais un mouvement a été enclenché qui laisse supposer une certaine évolution. Nous conservons le ferme espoir d'aboutir. »

Ces derniers propos, à peine prononcés, étaient interprétés comme annonciateurs de la décision tant attendue du président Johnson : l'arrêt des bombardements contre le Nord-Vietnam.

Mais, dès le lendemain, le chef de l'exécutif américain mettait fin sans équivoque à ces spéculations : « Aucun changement fondamental n'est intervenu dans la situation. Il n'y a pas eu de percée permettant d'envisager la cessation des raids contre le Nord-Vietnam. »

M. Johnson a, toutefois, bien précisé que des négociations secrètes étaient toujours en cours et qu'il n'y avait ni rupture, ni même stagnation.

### Faute d'une victoire par les armes

A en croire les apparences, pourtant, aucun progrès n'est décelable depuis l'ouver-

ture des pourparlers de Paris, voici cinq mois et demi. Si progrès il y a, comme l'équipe de M. Harriman le laisse entendre depuis plusieurs semaines, il faut admettre qu'ils ne sont pas suffisants pour déboucher sur ce que Hanoï appelle « des conversations sérieuses ».

Les difficultés qui barrent la route de la paix sont dans leur essence identiques à ce qu'elles ont toujours été depuis le débarquement des premiers « marines » à Da Nang en février 1965. Chacun des belligérants sait qu'il lui est impossible, à moyen terme, de gagner militairement la guerre : des deux côtés, le règlement négocié apparaît comme le seul possible. Mais par le biais de ce règlement, chacun entend obtenir des avantages qui lui assurent politiquement une victoire que les armes n'ont pu décider.

Cette préoccupation est particulièrement évidente chez les communistes. Ils sont manifestement déterminés à sortir d'une négociation en ayant acquis un certain nombre de prérogatives ou d'atouts politiques, idéologiques et psychologiques qui leur garantissent dans un avenir plus ou moins long la mainmise sur le Vietnam.

De telles prétentions peuvent très difficilement être admises par les Américains dont l'objectif est de maintenir le Sud-Viet-

nam hors du monde communiste, grâce à une vigoureuse expansion économique.

Pour cela, il leur faut obtenir en premier lieu la fin des combats et une période de calme sous autorité nationale, ce qui leur permettrait, avec leurs moyens énormes, de réaliser un de ces miracles économiques dont ils savent si bien faire bénéficier les nations renaissant de leurs ruines.

Si le Front de libération nationale, plus connu sous le nom de Vietcong, acceptait de participer à un tel effort au sein d'un gouvernement sudiste, formé selon les règles constitutionnelles appliquées présentement à Saïgon, les Américains n'y verraient pas d'inconvénient majeur. Ils jugent que l'accession à une certaine prospérité serait le meilleur garant de l'indépendance réelle du Sud-Vietnam, qu'il porte ou non l'étiquette de « nationaliste et pacifique ».

### Les craintes d'Hanoï

Si la situation devait évoluer selon ce schéma, les Etats-Unis, en un mot comme en cent, auraient obtenu la victoire. Et c'est bien ainsi qu'on le comprend à Hanoï où le président Ho Chi Minh refuse de s'engager dans un processus qui laisserait à ses adversaires la possibilité de faire jouer en faveur du Sud-Vietnam leur puissance économique.

Pour bloquer ce processus, les communistes n'ont qu'un seul moyen : détenir tout le pouvoir politique au moment où les combats cesseront. Ils auraient alors la possibilité d'organiser le pays à leur convenance et de l'immiseriser par l'idéologie, la propagande ou la terreur contre toute influence américaine. Maîtres de la situation, ils pourraient également, comme les communistes tchécoslovaques en 1948, repousser l'aide offerte par les Etats-Unis.

Cela explique pourquoi le Nord-Vietnam et le Vietcong admettent d'ores et déjà implicitement le maintien temporaire de bases américaines au Sud-Vietnam, petits mondes clos comme il en existe déjà à Cuba, avec Guantanamo, alors qu'ils demeurent intransigeants sur la nécessité de ne

reconnaître que le FNL comme seul mouvement représentatif de la population sud-vietnamienne.

Le gouvernement du président Thieu considéré comme composé de « simples marionnettes actionnées de Washington » serait, lui, purement et simplement éliminé. Mais, alors, ce serait en fait la victoire communiste.

### Sauver la face

La juste mesure permettant d'aboutir à un règlement devrait se situer entre ces deux extrêmes en laissant aux deux parties la possibilité de se déclarer victorieuses. Chacun pourrait estimer avoir sauvé la face. Dans l'actuelle situation, force est d'admettre que pour être la seule issue possible, c'est aussi la plus difficile ; elle exige un minimum de compréhension mutuelle et aussi des sacrifices réciproques.

L'atmosphère qui règne à Paris, que ce soit au Majestic ou dans les conversations de couloir, n'est guère propice malheureusement à une telle solution. Les Américains sont plus conciliants dans la mesure où leur puissance leur confère une souplesse plus grande. Mais ils se heurtent à une opposition qui se répète comme un disque sans fin, ne tenant pratiquement pas compte des arguments avancés par M. Harriman et ses adjoints.

Pour arriver à leurs fins, les Nord-Vietnamiens ont, de surcroît, mis au point un système de préalables, un peu comme dans une course de haies. Après avoir accepté l'arrêt total et inconditionnel des bombardements contre le Nord, le président Johnson ou son successeur devra sauter l'obstacle de la reconnaissance du seul FNL, puis celui de l'élimination du gouvernement Thieu, puis celui de l'évacuation des forces américaines, etc.

Or, pour les Américains, il est des limites qui ne peuvent être dépassées, à moins d'avouer une défaite dont M. Johnson a toujours catégoriquement rejeté l'éventualité : « Je ne veux pas être le premier président des Etats-Unis à perdre une guerre », disait-il à M. Cabot Lodge en 1963, juste après la mort de John Kennedy. Soucieux comme il l'est de l'image qu'il va laisser de lui-même, il y a peu de chance pour qu'il ait changé d'avis.

Finalement, le point crucial reste le même : il faut que chacun se décide à y mettre du sien. C'est, assure-t-on, ce qui finira par être obtenu grâce aux tractations menées en coulisse. Souhaitons qu'elles ne s'éternisent pas.

Pierre MERRY.

### CHRONIQUE

## La grève générale du 11 novembre 1918\*

En cette année 1918, la Suisse connaît une situation intérieure des plus troubles. Face au Conseil fédéral, autorité légalement constituée, il y a le fameux Comité d'Ollen, présidé par Grimm, que l'on peut considérer comme le Conseil supérieur de l'extrême gauche. Il reçoit ses directives de l'ambassade des Soviets à Berne. L'idée de la grève générale, comme action politique, s'impose de plus en plus à lui. Cette grève ne sera que le prélude de la révolution sociale.

Dans une conférence tenue à Berne, du 1er au 3 mars, est adopté un plan élaboré par Grimm, il comporte quatre phases aboutissant à la guerre civile : 1. Agitation générale par une campagne d'assemblées populaires, de manifestations, de presse, de brochures, d'appels. 2. Accroissement de l'agitation par des manifestations, pendant les heures de travail. 3. Accroissement de l'action par la grève générale à durée limitée, et éventuellement par sa répétition. 4. Grève générale illimitée pour ouvrir la période de la lutte révolutionnaire et de la guerre civile.

Cette quatrième phase ne fut pas acceptée ; en cas d'échec, elle aurait tourné un grave motif d'accusation pour ses auteurs. Elle ne fut pas communiquée aux syndicats. Ainsi le Comité d'Ollen prenait la responsabilité de provoquer une véritable guerre civile.

### UN PLAN DE TERRORISME

La grève révolutionnaire en Suisse fut décidée à Moscou en septembre 1918.

Le 23 avril 1919, la « Gazette de Lausanne » publiait un document accablant. Son authenticité fut contestée par les responsables de la grève générale. Le juge d'instruction fédéral Calame et l'expert Langie ont reconnu sa valeur, tel fut aussi l'avis du conseiller fédéral Haeblerlin. Notons encore que le dit document fut être photographié par le service de contre-espionnage du général Denikine. Il ne fut communiqué qu'au président du Comité d'Ollen et à quelques chefs. Il avait la teneur suivante :

1. La Suisse sera proclamée République fédérative des Soviets. 2. Deux Soviets principaux, chacun de trois cents hommes, celui des soldats et celui des ouvriers, se formeront immédiatement à Berne et à Zurich. En outre des locaux seront formés dans tout le pays. 3. On occupera les frontières, les chemins de fer, les arsenaux, les usines électriques, les postes, le télégraphe, le téléphone, les banques, les rédactions des journaux bourgeois. 4. On surveillera étroitement les ambassades, les consulats des pays de l'Entente. Défense à qui que ce soit d'y chercher refuge. Berne, Zurich et toutes les villes occupées par nos forces seront déclarées en état de siège. Des cours martiales y siégeront. 5. Seront arrêtés et gardés comme otages : le Conseil fédéral « in corpore », les présidents

du Conseil national, du Conseil des Etats, des cours de justice à Berne, Zurich et partout où faire se pourra ; de même les fonctionnaires les plus en vue, leurs femmes et leurs enfants dès l'âge de 16 ans ; le général commandant d'armée, son chef d'état-major, les commandants de corps d'armée, de division, de brigade, de régiment, de bataillon (ceux d'entre ces derniers qui se déclareront nos partisans seront relâchés et remis en liberté, à leur poste mais leurs familles gardées comme otages). De même encore, les directeurs et rédacteurs des principaux journaux bourgeois. Le nombre des personnes arrêtées ne sera pas inférieur à 2000. A toute velléité de résistance ou de trahison, les otages seront immédiatement exécutés en place publique. Les personnes connues comme ennemies irréductibles de la révolution et dont la liste suit, seront fusillées le jour même de la proclamation de la République fédérative suisse des Soviets. 6. On formera des Soviets dans chaque village. 7. On fera une perquisition générale dans tous les milieux bourgeois suisses ; armes, argent (au-dessus de 1000 francs), objets de valeur seront confisqués et versés à la caisse du comité central. 8. Toute personne ayant caché des armes, sera immédiatement exécutée.

Disons quelques mots de celui qui devait être le dictateur de la Suisse soviétisée, Radck. C'était un Juif de Galicie, de son vrai nom Kart Sobelsohn. Il fut l'agent de Lénine en Allemagne, en Autriche. A la fin de 1917, on le soupçonnait d'avoir réalisé une fortune considérable par la vente d'objets d'art volés dans les palais impériaux. Ce peu reluisant personnage avait préconisé un système particulier pour les exécutions. Elles devaient avoir lieu en public ; les condamnés creusaient eux-mêmes leur tombe.

Tous ces préparatifs, toutes ces démarches n'avaient pas échappé à l'état-major de notre armée. A plusieurs reprises, le général Wille ainsi que le colonel Sprecher avaient insisté auprès du Conseil fédéral pour qu'il prit des mesures immédiates et indispensables afin d'assurer la sécurité du pays.

Le 4 novembre, le général Wille adressait au conseiller fédéral Decoppet une lettre où il montrait les dangers d'une situation profondément troublée, l'inaction coupable des autorités zurichoises, l'inquiétude de la population. Il concluait : « Empêchons que le crime soit commis, cela est beaucoup plus important pour l'humanité que d'abattre le criminel pris sur le fait. Cette mission de prévenir incombe aux autorités qui se sont engagées à faire respecter les lois et à maintenir l'ordre public. »

Les prévisions du chef de l'armée devaient, hélas, se réaliser. Les troubles révolutionnaires auront comme prélude les très graves événements qui auront pour théâtre la ville de Zurich, le 6 novembre et jours suivants.

\* Voir No du lundi 11 novembre 1968

(A suivre). Jean SECRETAN.

### Féminités

#### À TABLE :

- Artichauts à la vinaigrette
- Escalopes
- Poireaux panés
- Mousse au chocolat

#### POIREAUX PANÉS

Faites blanchir quelques minutes 1,5 kilo de blancs de poireaux, égouttez-les et coupez-les en morceaux de 5 centimètres, laissez refroidir, panez-les à l'œuf battu puis à la chapelure et faites cuire à la poêle dans de l'huile chaude ; égouttez-les et saupoudrez de persil haché.

#### BEAUTÉ DES CHEVEUX

Si vos cheveux ne tiennent pas : voici les 11 commandements de la bonne mise en plis :

- Brossage régulier tous les jours, cent coups le matin et cent coups le soir ;
- Lavage à l'eau tiède en faisant pénétrer l'eau avec une brosse à larges dents ;
- Massage doux et réguliers du cuir chevelu avec le shampooing moussieux ;
- Rinçage prolongé avec de l'eau citronnée ou vinaigrée ;
- Essorage énergique avec des serviettes éponge ;
- Mise en plis sur des gros rouleaux en veillant à ce que la pointe de la mèche soit soigneusement repliée ;
- Si vos cheveux sont très secs, vaporisez légèrement avec une huile spéciale ; s'ils sont gras, vaporisez encore plus légèrement d'une couche de laque souple ;
- Séchez complètement à chaleur moyenne ;
- Défaites les rouleaux et mettez en place avec des pinces en attendant que les cheveux refroidissent ;
- Brossez et peignez sans crêper, vaporisez une couche de laque et crêpez légèrement pour donner du tonus aux cheveux ;
- Lissez votre coiffure avec une petite brosse et fixez-la avec un peu de laque.

Si vous procédez de la sorte, votre mise en plis durera une semaine et chaque matin, un bon coup de brosse remettra les mèches dans leur bonne place.

#### UN CONSEIL !

Lorsque vous avez la peau très sèche, gercée ou abîmée, vous lui redonnerez

sa souplesse en vous massant avec une crème de nuit et en gardant cette crème jusqu'à votre réveil. Lorsque vous aurez retrouvé une peau souple avec un grain velouté, vous la laisserez respirer une nuit sur deux.

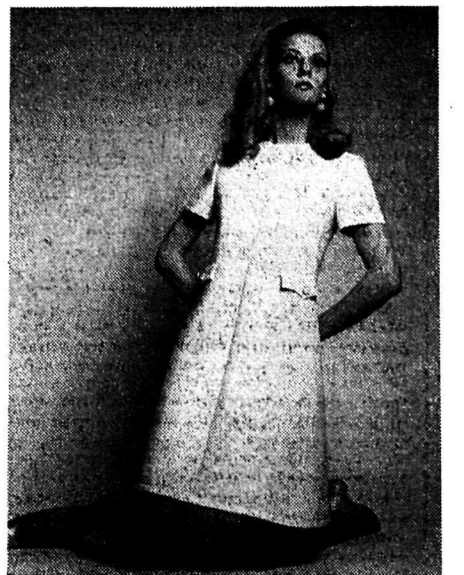
#### VOUS VOULEZ ÊTRE À LA MODE... ALORS PORTEZ :

— Des bas très sport pour le matin, souvent en version collant, ils sont bien chauds et semblent tricotés à la main, du gris, du noir, du vert... leur couleur s'assortit à l'ensemble qu'ils accompagnent.

— Des chaussures aux talons plus hauts de 4 à 5 centimètres, talons importants et lourds ; dans l'ensemble les souliers sont plus emboîtant et habillent le cou-de-pied : en vedette les vernis noirs et les cuirs grainés à l'ancienne.

— Des sacs portés en bandoulière, même pour le soir...

#### «GRANDE FILLE MODÈLE !»



Donnez-vous un air de petite fille modèle avec cette robe évasée rose bonbon créée par Antonelli-Sport et taillée dans une gabardine de laine et de fibre synthétique. Un col incurvé blanc encadre l'encolure, tandis que deux pattes de poches marquent l'emplacement de la taille. (Photo Du Pont.)



# TENNIS : COUPE DAVIS Victoire des Etats-Unis

Nets vainqueurs de l'Inde par quatre victoires à une, en finale interzones à San Juan de Porto-Rico, les Etats-Unis disputent à Adelaide, du 26 au 28 décembre prochains, leur 44e challenge-round de la Coupe Davis devant l'Australie avec la nette impression qu'ils remporteront leur vingtième Coupe Davis.

Donald Dell, capitaine non-joueur depuis cette année de l'équipe américaine, n'a pas caché sa satisfaction après le match contre les Indiens et son grand optimisme avant « la campagne australienne » qui devrait permettre à Arthur Ashe, Clark Graebner, Stan Smith et Bob Lutz — l'équipe sera reconduite dans cette formation à Adelaide — de ramener au siège de la Fédération américaine, à New York, le trophée de M. Dwight Davis, symbolisant la suprématie en tennis amateur et que les Etats-Unis enlevèrent pour la dernière fois en 1963.

Le Noir Arthur Ashe, qui gagna ses deux simples avec une grande aisance, confirmant qu'il était bien le meilleur amateur du moment après son titre open de Forest Hills, et le double formé des deux jeunes et athlétiques Stan Smith et Bob Lutz sont les éléments qui peuvent permettre aux dirigeants américains d'être confiants d'autant plus que le tennis amateur australien a été décapité après le dernier passage massif de ses vedettes dans les rangs des professionnels. Arthur Ashe, qui attend d'avoir terminé son service militaire en février — il est sous-lieutenant à West Point — pour rejoindre les rangs des professionnels, alors que Clark Graebner signera son contrat dès la fin du challenge-round, a apporté sous le brûlant soleil portoricain le troisième point indispensable à la victoire de son équipe plus

facilement que prévu. Il disposa, en effet, sans grand mal, grâce surtout à son excellent service qu'il ne perdit qu'une fois au cours des 25 jeux que durèrent le match, du chevronné indien Ramanathan Krishnan, le vainqueur de Clark samedi, en trois sets, 6-1, 6-3, 6-3.

Dans un match qui n'avait plus que l'intérêt d'une exhibition, Clark Graebner a mis 3 h. 20 pour battre le deuxième joueur indien, Premjit Lall, par 9-11, 9-7, 7-5, 6-4.

Les joueurs de Coupe Davis américains disputent maintenant les championnats britanniques sur courts couverts avant d'effectuer une tournée de propagande de dix jours en France (exhibitions dans les écoles, universités, clubs) en compagnie des meilleurs joueurs français. Ils reviendront aux Etats-Unis le 2 décembre où ils rencontreront quelques professionnels dans des réunions de bienfaisance avant de rejoindre l'Australie.

Les résultats de la dernière journée : Arthur Ashe (USA) bat Ramanathan Krishnan (Inde), 6-1, 6-3, 6-3 ; Clark Graebner (USA) bat Premjit Lall (Inde), 9-11, 9-7, 7-5, 6-4.

## CYCLISME

A la neutralisation de mardi matin soit après 104 heures de course (2080 kilomètres), le classement des Six Jours de Dortmund était le suivant :

1. Kemper-Oldenburg (Al.), 272 points ;
2. Post-Duyndam (HO), 242 ;
3. Altig-Sercu (Al.-BE), 216 ;
4. Bugdahl-Wolfshohl (Al.), 118 ;
5. à un tour : Lykke-Eugen (Dan.), 106 ;
6. à deux tours : Fritz-Pfenninger-Janssen (S-HO), 97.

## HOCKEY SUR GLACE

### Le HC Sion se déplace à Fribourg

En apparence facile pour les Sédunois, vu le mauvais début de championnat des Fribourgeois, cette rencontre ne doit en aucun cas être abordée avec excès de confiance par les joueurs de Salzmatt. On peut craindre en effet une réaction inattendue des Fribourgeois, privés depuis peu de leur entraîneur Michel Wehrli. Au HC Sion reconduction quasi-certaine de l'équipe ayant battu Thoune samedi passé avec un Dayer qui sera remis de sa blessure à la main, soit : Heldner, Zermatten, Fontannaz, Helfer, Salzmatt, Titze, Dayer, Dondainnaz, T. Micheloup, Deslarzes, Chr Schroeter, Cossetto, F. Schroeter, Hoch et les remplaçants : Mudr, Kalifuss et Senqgen.

### Coupe d'Europe : La Chaux-de-Fonds affrontera Ujpest Dosza Budapest

Le HC Chaux-de-Fonds affrontera au deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions (avant le 15 décembre) l'équipe hongroise de Ujpest Dosza Budapest. En match retour du premier tour, dans la capitale hongroise, Ujpest Dosza a battu Metalurg Pernik (Bul.) par 7-3 (1-3, 3-0, 3-0). Au match aller, les deux équipes avaient obtenu un résultat nul de 4-4.

## OLYMPISME

### Le film sur les Olympiades sortira le printemps prochain

A Mexico, M. Pedro Ramirez Vazquez, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques, a annoncé que le film officiel des Jeux olympiques passera en première mondiale au Festival de Cannes, au printemps prochain. Des 530 000 mètres de pellicule qui ont été tournés, la moitié a déjà été sélectionnée. M. Ramirez Vazquez a indiqué que des versions commerciales réduites seront éditées en 16 mm. pour être vendues au public.

## TENNIS

### Ordre des quart de finales de la Coupe du roi de Suède

La Coupe du roi de Suède : A l'issue des rencontres du week-end, l'ordre des quart de finales de la Coupe du roi de Suède a été établi de la façon suivante :

Suisse-Hollande en Suisse, Allemagne de l'Ouest-Suède à Brème et Grande-Bretagne-Danemark à Londres.

La Tchécoslovaquie organisatrice de la phase finale est qualifiée d'office pour les demi-finales qui se dérouleront à Bratislava, de même d'ailleurs que la finale, du 6 au 8 décembre. La Grande-Bretagne, gagnante des quatre dernières éditions, disputera son quart de finale les 18 et 19 novembre. La rencontre Allemagne-Suède aura lieu les 23 et 24 novembre. Le match Suisse-Hollande devrait en principe également se dérouler les 23 et 24 novembre mais les deux fédérations intéressées envisagent de le repousser d'une semaine (30 novembre/1er décembre). Elles devront toutefois encore obtenir l'autorisation des organisateurs. En principe, le match se déroulera en Suisse mais aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet.

## BOXE

Le Thaïlandais Chartchai Chionoi, champion du monde des poids mouche, qui a défendu victorieusement son titre à Bangkok devant le Philippin Bernabe Villacampo, mettra de nouveau sa couronne



X. KURMÁN FETE A GENEVE ET A ZURICH

Retour des championnats du monde cyclistes sur piste, X. Kurmán, qui a gagné une médaille d'argent, est arrivé à Genève avec ses co-équipiers avant de

continuer sa route pour Zurich-Kloten où nombreux étaient les amis qui étaient venus l'accueillir.

Voici X. Kurmán montrant fièrement sa médaille aux hôtes de Genève.

# Football: notre équipe pour Bucarest

L'entraîneur national Erwin Ballabio a établi la liste des 22 joueurs retenus pour le match du tour préliminaire de la Coupe du monde Roumanie-Suisse du 23 novembre à Bucarest. Le Zurichois Rolf Blaetler n'y figure pas car il est loin actuellement de sa meilleure forme. A l'issue de la prochaine journée de championnat, le contingent sera réduit à seize joueurs qui seront réunis dès lundi à Zurich. La délégation helvétique partira pour Bucarest le vendredi matin. Un entraînement est prévu à Bucarest pour le vendredi après-midi. Le match se jouera le samedi à 13 heures (heure suisse) et la préparation des sélectionnés sera basée sur cet horaire assez inhabituel.

(Lugano), Christian Winiger (Zurich), Georges Vuilleumier (Lausanne) et Daniel Jean-dupeux (La Chaux-de-Fonds).

Deux modifications sont intervenues dans le calendrier du championnat suisse de première Ligue. Dans le groupe romand, Martigny-Le Locle, prévu pour le 24 novembre, a été reporté (Martigny devant rejouer en coupe) alors que dans le groupe de Suisse centrale, le match Duerrenast-Zofingue (8 décembre) a été transformé en Zofingue-Duerrenast.

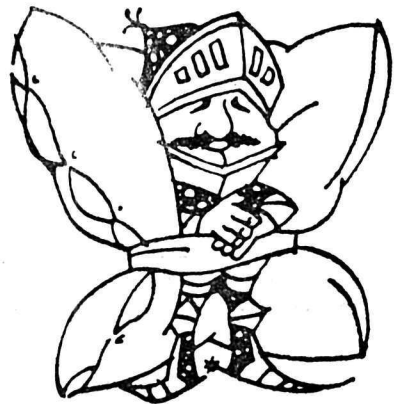
## SKI Les épreuves d'Adelboden : sur un jour seulement

Les Treizième épreuves internationales d'Adelboden, qui, cette saison, compteront pour la Coupe du monde, se dérouleront sur un seul jour. En effet, les deux slaloms géants auront lieu le lundi 6 janvier 1969.

## ATHLÉTISME Championnat suisse interclubs : faible participation

Cette année, le Championnat suisse interclubs n'a pas connu le même succès que lors des précédentes éditions. En effet, sur 845 équipes inscrites, 651 ont été classées. En 1967, ces mêmes chiffres avaient été de 936 et de 705. Pour retrouver un nombre aussi faible, il faut remonter en 1962 tandis que c'était en 1957 que pour la dernière fois le nombre des équipes classées était inférieur à 600. Toujours par rapport à 1967, le nombre des tentatives a diminué de 1143 à 1112. Dans trois catégories, le titre est revenu au LC Schaffhouse tandis que le LC Zurich et le LS Bruehl-Saint-Gall ont chacun enlevé deux titres.

sécurité = tranquillité



Vous serez plus tranquille lorsque vos objets de valeur seront en sécurité dans un safe au Crédit Suisse

le Crédit Suisse - le conseiller qu'il vous faut

CREDIT SUISSE

## informations et renseignements pratiques

### Memento

POLICE (pour les cas graves) (027) 2 56 56

AMBULANCE Pour tout le Valais (027) 2 71 71

### MONTHY

Service médical (025) 4 28 22 ou 4 11 92

Pharmacie de service : Carraux (025) 4 21 06

### SAINT-MAURICE

Pharmacie de service : Gaillard (025) 3 62 17

### MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05

Pharmacie de service : Lovey (026) 2 20 32

Exposition : Hôtel de Ville : Cesco Scianna Université populaire. Collège Sainte-Marie : cours de cinéma par M. Pellegrini.

Patinoire : 9 h. : patinage écoles ; 13 h. 30 : patinage public ; 20 h. 30 : match Martigny - Nendaz (coupe valaisanne).

Exposition : Galerie d'art libre : J.-C. Rouiller. Hôtel de Ville, jusqu'au 17 novembre : Cesco Scianna.

### SION

Service médical (027) 3 71 71

Pharmacie de service : Zimmermann (027) 2 10 36

Patinoire : 11 h. 45 : hockey poussins ; 12 h. 45 : hockey écoliers ; 14 h. : patinage public ; 17 h. 30 : HC Juniors, novices ; 19 h. : HC Sion novices ; 20 h. 30 : HC Sion II.

Université populaire : salle Supersaxo, 18 h. 15 : littérature, par M. Maurice Zermatten.

20 h. 15, salle Supersaxo : mycologie, par le Dr J.-L. Nicod de Lavallaz.

### SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 ou 5 07 03

Pharmacie de service : Allet (027) 5 14 04

Patinoire : toute la journée patinage public jusqu'à 20 h. 15. 20.15 : entraînement HC Sierr.

Exposition : Hôtel de Ville : Jeannette Antille, jusqu'au 23 novembre.

### À la "Feuille officielle suisse du commerce"

BUREAU DE SAINT-MAURICE

4 novembre 1968. Métallurgie. Polygone S. A., à Vouvry, métallurgie des poudres, etc., en faillite (FOSC du 31.3.1965, p. 1015). La procédure ayant été suspendue faute d'actif, l'inscription est radiée d'office.

4 novembre 1968. Ferblanterie. Germanier et Robbiani, à Collombey-Muraz, ferblanterie, appareillage, etc., société en nom collectif (FOSC du 22.2.1962, p. 561). Cette société est dissoute et liquidée depuis le 1er avril 1963, est radiée d'office selon décision de l'autorité de surveillance du 21 octobre 1968.

BUREAU DE SION

4 novembre 1968. Sotrag Travaux de Génie civil, à Sion (FOSC du 12.10.1967, No 239, p. 3391). Guido Corti, de Curio (TI), à Vouvry, a été nommé fondé de pouvoirs, signant collectivement avec l'un des administrateurs inscrit : Reynald Actis, Charles Gasser et René Boll. Félix Savioz (jus-

qu'ici fondé de pouvoirs) a démissionné ; sa signature est radiée.

4 novembre 1968. Séchage de viandes. Demont Robert, à Sion, exploitation d'une boucherie (FOSC du 11.8.1948, No 186, p. 2238).

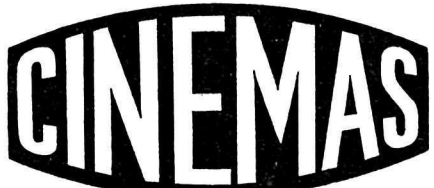
La maison modifie son genre d'affaires comme suit : commerce et séchage de viandes en gros. Adresse : chemin du Vieux-Canal.

4 novembre 1968. Fonderies.

Sulzer Frères, Société anonyme (Gebrüder Sulzer Aktiengesellschaft) (Sulzer Brothers Limited) (Fratelli Sulzer Società Anonima), succursale de Sion, avec siège principal à Winterthur, exploitation de fabrique de machines, fonderies (FOSC du 13.9.1966, No 214, p. 2895). Werner Niederer (jusqu'ici sous-directeur) a été nommé directeur avec signature collective à deux.

4 novembre 1968. Articles techniques.

Acap S. A., à Sion, commerce en gros et en détail d'articles techniques en caoutchouc et plastique (FOSC du 2.6.1959, No 124, page 1566). En assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 1967, cette société a changé la raison sociale qui sera dorénavant Agom S. A., Sion. Les statuts ont été modifiés en conséquence.



### ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - 18 ans révolus Le fameux film d'Arthur Penn

### BONNIE AND CLYDE

avec Warren Beatty et Faye Dunaway

### CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - 18 ans révolus Un classique du « western » européen LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND avec Clint Eastwood et Lee van Cleef

### REX - Saxon

Aujourd'hui : RELACHE

Jeudi 14 - 16 ans révolus

### MISSION SUICIDE A SINGAPOUR

Samedi et dimanche - 16 ans révolus

### OSCAR

### MICHEL - Fully

Mercredi 13 - 16 ans révolus

De l'espionnage avec Stanley Kent

### MISSION SUICIDE A SINGAPOUR

Dès vendredi 15 - 16 ans révolus

Jacques Brel et Emmanuelle Riva dans

### LES RISQUES DU MÉTIER

LE CONFÉDÉRE. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérard Rudaz. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphone (027) 2 92 22, 2 92 23 (deux lignes). — Télex : Conf. 38 206. — Case postale 503, Sion. — Compte de chèques postaux : 19 - 58 Sion. Abonnements : Un an Fr. 48.—, six mois Fr. 25.—, trois mois Fr. 13.—. Pour l'étranger, demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces, Publicitas S. A., Sion. Tarif : Annonces 17 ct. le millimètre. Réclames : 60 ct. le millimètre.

# Cela dépend de votre intestin

Les séquelles de la constipation sont nombreuses: humeur maussade, maux de tête, teint brouillé n'ont souvent pas d'origine. Prenez du thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif et digestif, il vous apporte une aide précieuse.

En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres. Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THÉ FRANKLIN

### VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS

par le conseiller fiscal

- \* à votre domicile
- \* à notre bureau
- \* dans votre localité

BUREAU DE DÉFENSE DU CONTRIBUABLE Edgar Zufferey - Conseiller fiscal et fiduciaire 6, Rue Centrale - (027) 5 05 61 - Sierre



# C'EST OFFICIEL: LA NASA L'A DÉCIDÉ HIER Trois Américains frôleront la Lune et la contourneront à Noël prochain

WASHINGTON — L'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a annoncé mardi qu'elle projette de lancer l'équipage d'« Apollo 8 » le 21 décembre en direction des abords de la Lune. 66 heures plus tard, Frank Borman, Jim Lovell et William Anders parviendront à proche distance du satellite naturel de la Terre. Leur première révolution autour de la Lune, le 24 décembre, aura un périhélie de 70 miles (112 km.) et un apogée de 196 miles (315 km.). L'orbite deviendra ensuite circulaire, les trois pilotes gravitant alors à 70 miles (112 km.) au-dessus de la Lune.

L'équipage effectuera une dizaine de révolutions circumlunaires, chacune durant environ deux heures. Il mettra le cap sur la Terre à la fin de la dixième révolution lunaire.

« Apollo 8 » amerrira 57 heures plus tard dans le Pacifique central.

Le lancement d'« Apollo 8 » vers la Lune aura lieu dans la matinée du 21 décembre à la tour 39 au Cap Kennedy. La super-fusée « Saturne 5 » sera insérée une dizaine de minutes plus tard sur une « orbite de stationnement » circulaire à 115 miles (185 km.) au-dessus de la Terre. Pendant deux ou trois révolutions, les astronautes effectueront toutes les vérifications voulues pour s'assurer qu'ils sont en mesure de gagner les abords de la Lune.

## 66 heures de la Terre à la Lune

Au moment opportun, de trois à cinq heures après le lancement, Frank Borman remettra à feu le troisième et dernier étage du « Saturne 5 » encore solidaire de la cabine. Ce réallumage imprimera à la capsule la vitesse de libération de l'attraction terrestre, soit 24 000 miles (55 039 km.) à l'heure. En d'autres termes l'accélération du véhicule aura été de près de 7000 miles (11 265 km.) à l'heure par rapport à sa vitesse lorsqu'il se trouvait sur orbite terrestre.

Pendant les 66 heures du voyage Terre-Lune, la vitesse de l'habitacle ralentira progressivement jusqu'à ce qu'il se trou-

ve à 30 000 miles (48 280 km.) de sa cible lunaire.

A ce moment-là, « Apollo 8 » ne volera plus qu'à 2 120 miles (3 418 km.) à l'heure. Mais, sous l'effet de la gravité lunaire, la capsule accélérera jusqu'aux approches de la Lune.

« Apollo 8 » ayant largué au début de son ascension vers la Lune le troisième étage de la fusée porteuse « Saturne 5 » — palier désormais devenu inutile — c'est d'un autre appareillage, le compartiment de propulsion, que Frank Borman se servira pour diminuer sa vitesse de 5700 miles (9 173 km.) à l'heure à 3720 miles (5986 km.) à l'heure, lors de la dernière phase du premier vol à équipage humain américain vers les abords de la Lune. Sous l'effet combiné de la gravité lunaire et du compartiment de propulsion, l'équipage insérera « Apollo 8 » aux premières heures du 24 décembre sur une orbite lunaire de 70 miles (112 km.) de périhélie et 196 miles (315 km.) d'apogée.

Deux révolutions plus tard, le réallumage du propulseur « circularisera » l'orbite de la capsule qui effectuera désormais ses révolutions à 70 miles (112 km.) au-dessus du satellite naturel de la Terre.

## Discours Brejnev à Varsovie

VARSOVIE. — M. Leonid Brejnev, chef du Parti communiste soviétique, s'est prononcé mardi, dans son discours devant le 5e Congrès du Parti ouvrier polonais,

en faveur d'un « renforcement du rôle dirigeant du Parti communiste dans les pays socialistes ». Rappelant les « expériences de ces dernières années, et en particulier la récente activité des forces antisocialistes en CSSR », M. Brejnev a déclaré :

« Nous devons demeurer fidèles, toujours et partout, aux principes du marxisme-léninisme, adopter un point de vue de classe clair face à tous les événements sociaux et ne faire aucune concession à l'idéologie bourgeoise ». Les idéologues de la bourgeoisie, les ennemis du socialisme utilisent toute difficulté et toute erreur dans le développement des pays socialistes, et prennent toujours le Parti communiste comme cible de leurs attaques.

Sans citer la Tchécoslovaquie, M. Brejnev a justifié l'intervention armée des cinq, « qui luttent pour une observation stricte de la souveraineté de tous les pays ». C'est pourquoi les communistes accordent une attention particulière à la souveraineté des Etats qui édifient le socialisme.

## La Banque de France relève de 5 à 6 % son taux d'escompte

PARIS — La Banque de France vient d'arrêter les mesures suivantes :

1. Le taux d'escompte de la Banque de France est relevé de 5 à 6 % à compter d'aujourd'hui.
2. Le taux des réserves obligatoires constituées par les banques est relevé : — de 4,5 % à 5,5 % pour les dépôts à vue, — de 2 à 2,5 % pour les autres exigibilités.
3. Le coefficient de retenue des effets à moyen terme devant rester dans le portefeuille des banques est porté de 13 à 14 %.
4. Les encours des crédits à court terme distribués par chaque banque ne devront pas avoir progressé de plus de 4 % entre le 30 septembre dernier et le 31 décembre 1968.

## La foudre frappe l'avion du vice-président Agnew

MIAMI. — La foudre a frappé à deux reprises lundi soir l'avion de l'Armée de l'air américaine qui transportait à Porto Rico le vice-président élu des Etats-Unis,

M. Spiro Agnew, et sa famille, pour une semaine de vacances.

C'est après avoir quitté la base aérienne de Patrick en Floride où il avait fait escale pour faire le plein d'essence, que le « Convair 580 », en route pour San Juan, traversa une zone d'électricité statique et de remous atmosphériques qui obligèrent l'avion à ralentir sa vitesse de 550 kilomètres à l'heure de croisière normale à 450 kilomètres.

Le vice-président élu, qui était accompagné de Mme Agnew, de leurs quatre enfants et de leur petite fille, de plusieurs amis et d'agents du Service secret, n'a appris qu'à sa descente d'avion que l'appareil avait été touché par la foudre.

## A la Maison-Blanche, M. Johnson a reçu son successeur républicain

WASHINGTON. — Invité à la Maison-Blanche pour la première fois depuis sa victoire électorale, le président élu, M. Richard Nixon, a entendu un exposé complet de la situation internationale. Le président sortant et son successeur ont souligné l'un et l'autre qu'il n'y aurait pas de solution de continuité pendant la période précédant l'entrée en fonctions de M. Nixon et que l'administration actuelle pouvait parler au nom de la future administration républicaine dans les questions de sécurité nationale.

« En ce moment, a précisé M. Nixon, le pays doit faire face, sur le plan extérieur, à divers problèmes — le Vietnam venant naturellement en tête de liste — dont la solution ne peut attendre et qu'on ne saurait laisser traîner pendant deux mois.

» Et pourtant, si l'on veut que tout continue, que des progrès soient accomplis dans des problèmes comme celui du Vietnam, la crise latente du Moyen-Orient, les relations entre les Etats-Unis et l'URSS en rapport avec chacun de ces problèmes, cela ne peut se faire que si on se rend compte en face que le gouvernement actuel met en œuvre une politique qui sera suivie par le prochain gouvernement. »

M. Nixon a encore indiqué que le président Johnson lui avait fait visiter certaines pièces de la Maison-Blanche qu'il n'avait jamais vues durant les huit années où il fut vice-président aux côtés du général Eisenhower. Mme Johnson a bavardé avec Mme Nixon et lui a fait visiter les appartements présidentiels à la Maison-Blanche.



## L'Allemagne d'Ulbricht fait fête aux troupes blindées soviétiques qui furent conspuées à Prague

Des troupes russes qui avaient participé à l'occupation de la Tchécoslovaquie sont arrivées en Allemagne de l'Est. Là, elles ont été certainement mieux reçues qu'en

Tchécoslovaquie, les écoliers et les ouvriers de la célèbre métropole de la chimie leur faisaient fête.

Voici des troupes russes entrant à Halle.

### POLITIQUE ÉTRANGÈRE

## La politique de force des gouvernements faibles

Si, peu de temps après leur défaite de juin 1967, les Arabes avaient négocié avec Israël, ils auraient certainement obtenu une paix laissant pratiquement intactes les frontières d'avant la guerre. Malheureusement, ils n'ont pas pu ouvrir les négociations. Il faut être très fort pour imposer la paix à un peuple que l'on a fanatisé. Et les hommes d'Etat arabes, même Nasser, sont faibles. Leur popularité n'est assise que sur une politique de surenchère absurde et dangereuse, qui constitue le moyen le plus facile de gouverner.

Il était dès lors inévitable que les exigences de l'adversaire s'accroissent peu à peu. Les Israéliens se sont habitués aux conquêtes qu'ils ont réalisées. Il sera de plus en plus difficile de les leur enlever. Jérusalem se refuse toujours à faire connaître ses exigences exactes tant que les Arabes n'auront pas accepté le principe de négociations directes. Pourtant, au travers des diverses prises de position, on peut déterminer, dans une certaine mesure, les exigences territoriales qui seraient formulées à l'heure actuelle.

Sur la frontière syrienne, les Israéliens se refusent à rendre les hauteurs du Golan. Il s'agit là d'un site stratégique de première importance à partir duquel les Syriens déclencheraient, quand ils le voulaient et sans grands risques, des tirs d'artillerie contre les kibboutzim israéliens. Cette revendication correspond donc à l'exigence de frontières sûres constamment proclamée à Jérusalem.

Face à l'Égypte, M. Eshkol vient, on le sait, de faire savoir qu'Israël main-

tiendrait une « présence physique » dans le Sinaï, notamment à Charm-el-Cheikh, bourgade qui commande le détroit de Tiran, à l'entrée du golfe d'Akaba. D'autre part, le sort de la bande de Gaza semble réglé. M. Sapir, secrétaire général du parti travailliste, l'un des adversaires les plus acharnés des thèses annexionnistes du général Dayan, s'est rallié à l'idée du rattachement de ce territoire à Israël. Signalons en passant que Gaza est une terre palestinienne. Elle n'est donc sous contrôle égyptien que depuis une vingtaine d'années.

C'est la Cisjordanie qui constitue la principale inconnue. Les milieux politiques sont extrêmement divisés à son sujet. Les solutions proposées vont de l'annexion pure et simple, réclamée par le parti de droite Gahal, à la restitution après quelques rectifications de frontière, proposée par le parti socialiste Mapam. Parmi les solutions intermédiaires, on trouve le « plan Allon » qui prévoit la restitution de la Cisjordanie moins une bande le long du Jourdain, où serait créée une chaîne de kibboutzim. Aucun de ces plans ne concerne la partie orientale de Jérusalem sur laquelle les Israéliens, dans leur immense majorité, ne sont pas disposés à transiger.

En Israël aussi, pour mettre un frein à la irringale de territoire, il faudrait un homme assez fort pour rallier la nation et lui imposer la modération. Mais, après la guerre de 70, Bismark lui-même n'a pu empêcher que l'Allemagne n'annexe l'Alsace et la Lorraine, créant ainsi les conditions du conflit suivant.

R. J.

## Incident à l'île d'Yeu sur la tombe de Pétain

LA ROCHE-SUR-YON. — Un incident s'est produit hier après-midi au cimetière de l'île-d'Yeu où deux jeunes gens ont enlevé le ruban de la couronne que le préfet de Vendée avait déposée di-

manche au nom du général de Gaulle, sur la tombe du maréchal Pétain.

Des visiteurs du cimetière avaient en effet constaté que l'inscription « Le président de la République française » avait disparu. Ils alertèrent les gendarmes qui retournèrent rapidement les auteurs de cet acte, domiciliés à Nantes. Le ruban a été retrouvé sur l'un d'eux et remis en place sur la couronne.

Ce matin, ces deux jeunes gens ont été ramenés sur le continent à bord d'un bateau qui fait le service régulier. Conduits au Palais de justice des Sables-d'Olonne, ils ont été présentés au juge d'instruction.

## Décès d'un savant atomiste russe de premier plan

MOSCOU. — L'Agence Tass annonce, mardi, que M. Kirill Chelkin, un savant atomiste soviétique de premier plan, est mort, vendredi dernier à l'âge de 56 ans.

## Un bimoteur s'écrase : 12 morts

MEXICO. — Douze personnes ont trouvé la mort dans un accident d'avion causé par le mauvais temps dans le sud du Mexique. Un bi-moteur de la « Compagnie Tabasquaine d'Aviation » ayant à bord le pilote, un co-pilote et dix passagers, s'est écrasé dans la Sierra voisine de Villahermosa.

## Cigarettes plus chères en Espagne

MADRID. — Le Gouvernement espagnol a augmenté de 20 %, mardi, le prix de la plupart des marques de tabac et de cigarettes, en vue de couvrir les dépenses accrues du gouvernement.

## Onzième greffe du cœur au Canada

MONTREAL. — Une nouvelle greffe du cœur a été effectuée avec succès à l'Institut de cardiologie de Montréal par l'équipe chirurgicale du Dr Pierre Groudin.

Le receveur, M. Aldo Martine, âgé de 43 ans, paralysé depuis plusieurs mois à la suite d'attaques cardiaques répétées.

Cette transplantation, la huitième réalisée par le Dr Groudin, est la onzième greffe du cœur au Canada. Huit des opérés sont en vie.

## Un village massacre une famille

LIMA. — Tout un village a jugé, condamné à mort et exécuté une famille de trois personnes composée du père, de la mère et de la fille, accusés d'usurpation de terres et de vol de bétail. Cette exécution sommaire s'est déroulée samedi dernier dans la localité de Chala, voisine de Huancayo, dans le centre du Pérou, à 300 kilomètres de Lima.

Les autorités de Huancayo ont été averties du meurtre par une lettre anonyme dans laquelle il était précisé que les bourreaux avaient massacré la famille Tazca avec sauvagerie.



PROTRAIT DU JOUR  
Léonide BREJNEV

Celui auquel on attribue la décision de l'intervention en force en Tchécoslovaquie l'été dernier a prononcé hier un grand discours à Varsovie, à l'occasion du congrès du Parti communiste polonais. Contrairement à ce que l'on attendait, il n'a fait qu'une très vague allusion aux événements de Prague.

Brejnev est passé maître depuis longtemps dans l'art du discours-fleuve et, sur ce terrain-là, il bat très nettement ses deux collègues du Kremlin : Kossyguine et Podgorny. Et tout comme il a réussi à passer sous silence l'affaire tchécoslovaque dans son long exposé d'hier à Varsovie, on lui doit la performance d'avoir, en novembre 1967, évoqué cinquante ans de communisme en URSS sans citer une seule fois les noms de Staline et de Khrouchtchev ! C'est d'ailleurs lors de cette célébration solennelle du cinquantenaire de la Révolution d'octobre que Leonide Brejnev battit son propre record d'éloquence quasi fluviale en gardant le microphone pendant deux cent cinquante minutes !

Mais, le plus fort, c'est que l'actuel premier secrétaire du Parti communiste de l'URSS — ce qui représente le personnage le plus puissant dans la hiérarchie soviétique — n'est même pas un bon orateur : sa voix est grave, certes, mais il a tendance à s'exprimer toujours sur le même ton et il chausse très souvent ses grosses lunettes pour se plonger dans ses notes. En petit comité, il sait néanmoins hausser le ton et même taper sur la table, à la manière d'un Khrouchtchev. La délégation tchécoslovaque venue assister à la fameuse conférence de Bratislava, le 3 août dernier, en sait quelque chose ! Le plus « dur » des dirigeants du Kremlin s'emporta même au point qu'il en eut un malaise !

Né en Ukraine dans une localité dont le nom fait le désespoir des correcteurs de journaux — Dnieprodjersjinsk — Leonide Brejnev est âgé de soixante-deux ans. Il grandit dans l'ombre du maréchal Staline, laissa Malenkov, Khrouchtchev et Boulganine se disputer la succession et attendit sagement son heure. De président du praesidium du Soviet suprême en 1960, il est devenu, quatre ans plus tard, le premier personnage du régime : celui qui occupe la place d'honneur à la tribune du mausolée de Lénine sur la place Rouge, lors des manifestations de masse.

J.-P. Tz.



## Après un atterrissage sur le ventre Les conclusions de l'enquête

BERNE. — Une erreur de manipulation pour le moins fâcheuse a été la cause d'un accident d'avion qui s'est produit le 4 juillet dernier à l'aérodrome de Genève-Cointrin. Un instructeur et un élève-pilote effectuaient un vol d'entraînement à bord d'un bimoteur « Beech Travel-Air ». L'élève occupait le siège du commandant, l'instructeur celui de droite. Après l'envol, les deux pilotes firent la direction de Berne puis, sans atterrir, revinrent à Genève pour clore l'entraînement par une descente.

Au travers du radiophare de Gland, l'instructeur coupa un moteur à titre d'exercice, laissa ensuite descendre son élève jusqu'à l'altitude minimum, puis ôta pour l'atterrissage l'écran qui masquait la vue de la piste à l'élève. Ce dernier franchit le seuil de piste en configuration d'atterrissage, train et volets sortis, réduisit les gaz et posa au « touch down » sur le premier quart de la piste. Après avoir laissé rouler l'appareil sur environ 200 mètres, il voulut rentrer les volets de courbure, mais se trompa de sélecteur et actionna le train d'atterrissage qui se rétracta aussitôt. L'instructeur, réalisant l'erreur qu'allait commettre son élève, retint son bras, mais trop tard. L'avion glissa sur le ventre et s'immobilisa sur la piste. Le service de secours de l'aéroport, aussitôt alarmé, n'a pas eu à intervenir. Les deux occupants n'ont pas été blessés.

L'appareil a subi des dommages au train d'atterrissage, à la partie médiane du fuselage et à l'intrados de la voilure. Les frais de remise en état sont estimés à environ 40 000 francs, soit environ 15 % de la valeur à neuf de l'appareil.

L'enquête n'a pas révélé d'indices permettant de supposer que l'appareil n'était techniquement pas en état de vol.

La commission fédérale d'enquête constate donc que la rétraction intempestive du train d'atterrissage est due à une er-

reur de manipulation de l'élève qui confondit le sélecteur des volets avec celui du train d'atterrissage. Cette erreur n'aurait toutefois pas porté à conséquence si le pilote avait agi avec moins de précipitation et attendu que l'atterrissage soit achevé avant de procéder à la rentrée des volets.

Le sélecteur ayant été actionné alors que la voilure engendrait encore une certaine portance, le dispositif de sécurité destiné à empêcher une rétraction accidentelle du train d'atterrissage n'a de ce fait pas fonctionné.

## La Croix-Rouge suisse à l'aide de l'Italie

GENEVE — 120 morts, des milliers de sans-abri, des milliards de lires de dégâts : tel est le bilan provisoire des récentes inondations qui se sont abattues sur deux vallées du Piémont.

A la suite de cette nouvelle catastrophe dont est victime notre pays voisin, le comité central de la Croix-Rouge suisse, qui a siégé le 7 novembre, a décidé de consacrer un montant de 60 000 francs provenant d'un fonds de catastrophe pour la fourniture immédiate de vivres de haute valeur nutritive (conserves de viande, fromage en boîte, chocolat, aliments pour enfants, etc.). Ces secours auxquels s'ajoutent 22 000 boîtes, soit 11 000 kilos de lait en poudre offerts par la Confédération, ainsi qu'une très importante quantité de pastilles à désinfecter l'eau et qui repré-

### CFF : budget des constructions

BERNE. — Le montant des dépenses de construction, prévu au budget des CFF pour 1969, ne dépasse pas la limite des 450 millions fixée dans le programme des années 1965 à 1970, en se fixant à 444,8 millions de francs.

### Pénurie d'infirmières

BERNE. — Actuellement, 20 à 30 % du personnel infirmier occupé dans les hôpitaux suisses, soit 2500 à 3500 infirmières, sont représentés par des étrangères. Ce chiffre illustre la pénurie de personnel soignant dans notre pays, alors que les besoins augmentent constamment.

La Confédération encourage la formation des infirmières en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge en allouant des subventions, à condition que les cantons versent eux aussi des subsides aux écoles. Une révision de ce système paraît nécessaire, mais pour y procéder on attend le résultat d'une grande étude des soins infirmiers actuellement en cours. C'est pourquoi, dans un message aux Chambres publié hier, le Conseil fédéral propose de prolonger de trois ans le régime en vigueur, qui entraîne une dépense annuelle de l'ordre de 900 000 francs.

## ALGER: changement à la tête de notre représentation diplomatique

BERNE — Le Conseil fédéral a nommé M. Jean-Denis Grandjean, actuellement conseiller près l'ambassade de Suisse à Londres, en qualité d'ambassadeur en Algérie. Il succède à M. Anton Roy Ganz qui, ayant atteint la limite d'âge, a été autorisé, avec remerciements pour les services rendus, à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er novembre 1968.

Né en 1903 et originaire de Zurich, M. Ganz fréquenta les Universités de Berlin et Bâle. Docteur en droit et avocat, il fut élu en 1932 procureur général du canton de Bâle-Ville et assumé dès 1941 les fonctions de président de la Cour pénale et de la Chambre pénale de l'Enfance du même canton. Nommé ministre de Suisse à Varsovie en 1945, M. Ganz fut désigné en cette même qualité à Helsinki en 1948. En 1954, le Conseil fédéral lui confia la direction des représentations suisses en Iran et en Afghanistan, avec résidence à Téhéran. Il le nomma ambassadeur en Yougoslavie en 1959, puis en URSS à fin 1963 ainsi qu'en République populaire mongole, avec résidence à Moscou, en 1964. Depuis 1966, M. Ganz a assumé la direction de la mission diplomatique suisse en Algérie.

Né en 1915, à Delémont, M. Grandjean est originaire de Bellerive (VD). Il fréquenta les Universités de Neuchâtel, Fribourg et Lausanne et obtint une licence en sciences politiques. Entré au Départe-

ment politique en 1944, il passa plusieurs années à la centrale avant d'être affecté successivement au consulat général à New York et au bureau de l'Observateur auprès de l'ONU dans cette ville. Transféré à Téhéran en 1956, il revint à Berne quatre ans plus tard, en 1961, il fut attribué à notre ambassade à Washington puis en 1963, désigné en qualité de suppléant du chef de notre délégation près l'AELE à Genève. Depuis 1966, M. Grandjean est en poste en Grande-Bretagne, où il occupe les fonctions de conseiller d'ambassade et de premier collaborateur du chef de mission.

### Un nouvel avion au service de la navigation aérienne en Suisse

BERNE. — Le nouvel avion de mensurations « Gulfstream 1 », acheté par l'Office fédéral de l'air, est arrivé récemment à Genève. Il s'agit d'un biturbopropulseur (2 x 2000 chevaux), de 20 mètres de long et 25 d'envergure, et dont le poids maximum est de 16 300 kilos. Sa vitesse maximum est de 540 km/h.

L'avion est destiné principalement au contrôle en vol des aides radio à la navigation aérienne en Suisse. Il doit être spécialement équipé pour cette tâche d'un ensemble complexe de récepteurs et d'enregistreurs. Les travaux relatifs à cet équipement débuteront prochainement à la fabrique fédérale d'avions à Emmen, qui est chargée de leur exécution.



UNE FABRIQUE DE CHAUSSURES VENDUE AUX ENCHERES

Comme nous venons de l'apprendre, la fabrique de chaussures Hug à Herzogenbuchsee sera rachetée par la fabrique de souliers STICO. Cette entreprise reprend également tout le personnel de coupe et de couture, si bien que celui-ci n'est pas congédié.

## Morges: avec les anciens du bataillon 3 de 14-18

Dimanche dernier, une centaine d'officiers, sous-officiers et soldats ayant appartenu au bataillon 3 de fusiliers durant la guerre de 1914-1918 se sont réunis à Morges pour commémorer le 50e anniversaire de la fin des hostilités et aussi de la mobilisation supplémentaire due à la grève.

Dans la cour de l'arsenal, eut lieu la prise du drapeau du bataillon remis par le colonel Bertholet, directeur. Ce drapeau fut aussitôt entouré d'une garde d'honneur, soit de soldats de 1914 portant le képi à pompon.

Entraînés par l'Union instrumentale, les participants s'en allèrent à travers la ville jusqu'à la cave communale où leur fut offert un vin d'honneur. Ils y furent aimablement accueillis par M. Bertholet, municipal, auquel le colonel Charles Bettens donna une cordiale réplique.

Puis, après la traditionnelle photographie, un nouveau cortège emmena les participants en la salle de la « Couronne » où ils eurent la surprise de passer devant une haie d'honneur d'un détachement de la compagnie de transmission frontière 1 commandée par le capitaine René Jordi. Cette gentille attention a vivement touché chacun.

On fit honneur à un excellent menu qui ne ressemblait en rien à celui des « roulantes » de 14-18, ainsi que devait le faire remarquer le colonel Emile Cottier, ancien directeur de l'Hôpital cantonal. Ce dernier eut plaisir à saluer diverses personnalités et signaler la présence des vétérans, soit de MM. Alexis Perette, de Nyon, et Emile Ceri, d'Orbe, ayant tous deux 86 ans. Parmi les anciens, citons aussi MM. les préfets honoraires Ed. Lavanay, de Morges et André Meylan, de La Vallée, ce dernier se révélant un major de table accompli. Mentionnons encore M. A. Journol, ancien directeur de l'Imprimerie Vaudoise.

Le toast à la Patrie fut présenté avec ferveur et éloquence par le capitaine Gustave Tétaz, d'Orbe, qui lit en même temps

un bref tour d'horizon international. Les autorités cantonales étaient représentées par M. Ernest Dessaux, préfet, dont on apprécia le savoureux message.

Ce qui marqua particulièrement cette journée, ce fut l'émouvante évocation de la mobilisation du bataillon, le 12 novembre 1918, au lendemain de l'armistice. Avec des accents qui vont droit au cœur, le colonel Emile Cottier rappela cette mobilisation dans la nuit, à Morges, les difficultés de transports vu que les trains ne circulaient plus à cause de la grève générale. Une sourde colère s'empara des hommes pensant que le service était terminé.

Ce fut en partie le parcours dans un train de fortune non chauffé, alors que la température oscillait autour de zéro degré. Puis l'arrivée à Olten et la prise des cantonnements. Puis encore la grippe sévissant avec une violence telle que bien des camarades ne sont pas revenus vivants au pays.

M. Cottier évoque cette période du 12 au 23 novembre avec une émotion communicative. Et, parmi tous ces « lascars » qui l'ont vécue, bien des yeux se sont embaillés.

On doit aussi au colonel Charles Bettens de rappeler les divers stationnements du bataillon de 1914 à 1918 et cela en vers fort plaisants.

L'hommage aux vétérans fut rendu par M. Kratt, tandis que le capitaine Dorier faisait un appel pour la fondation d'une amicale. Autre moment émouvant : celui où, par le disque, on entend la voix du général Guisan quand il fit appel à l'armée le 25 juillet 1940 sur la prairie du Rull et quand il déposa son mandat à la fin des hostilités.

Relevons que cette journée fut parfaitement organisée par le colonel Cottier déjà cité ; le sergent Ami Rattaz, notaire, à Morges, et l'appointé Chappuis qui s'est dévoué sans compter.

En bref, ce fut une magnifique journée : celle de l'amitié et du souvenir.

Gil B.



Notre offre exceptionnelle en échange du bon de participation n° 6 - 1968

**SUPER RABAIS à valoir sur cloutage de pneu-neige**  
Fr. 5.- pour 2 pneus  
Fr. 10.- pour 4 pneus

**Garniture  
Brosse et Chausse-pied**

à fixer au mur

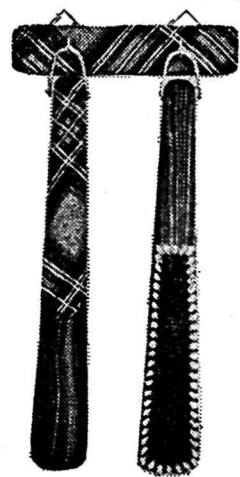
genre teck

recouvert tissus écossais

un très joli cadeau

**VALEUR CATALOGUE Fr. 14.80**

**PRIX ACTION Fr. 9.80**



**exclusivement réservée aux titulaires de la carte de membre acheteur EUROGAS**

Carte membre acheteur EUROGAS Fr. 20.- par an (Fr. 10.- pour membres TCS et ACS) donnant droit jusqu'à 20 % de rabais sur :

**HUILES - ESSENCE - SERVICES  
PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES  
AUTO-RADIOS**

Pour mémoire, nous rappelons que la carte de membre acheteur EUROGAS confère 9 BONS DE PARTICIPATION donnant droit au porteur à des services à prix réduits, des articles vendus au prix de revient et à des super-rabais au cours de l'année et pour une valeur d'environ Fr. 100.- en plus des rabais EUROGAS habituels.

# EUROGAS

Dans toutes les stations EUROGAS à GENÈVE, Morges, Lausanne, Mortigny.



A vendre  
**FUMIER BOVIN**  
 Vendu sur place.  
 Tél. (027) 8 13 61 - 8 78 70.  
 P 21761 S

A louer à Martigny, tout de suite, appartement de  
**4 1/2 PIÈCES**  
 Fr. 267.—, charges comprises.  
 Tél. (021) 34 96 31, Int. 17.  
 P 1203 L

A louer à Vernayaz  
**DEUX APPARTEMENTS**  
 de 3 chambres, hall, cuisine et salle de bains. Fr. 160.—.  
 Tél. (026) 5 32 84.  
 P 90142 S

**NOIX**  
 Nouvelles  
 5-10 kg. Fr. 2.80 le kg. + port. Glus. Pedrioli, 6501 Bellinzona  
 P 2609 O

**VILLA**  
 à vendre à Sion.  
 7 pièces, tout confort, prix Fr. 180 000.—.  
 Fr. Reist, 3, route de Loèche, 1950 Sion.  
 AS 20 S



La maison du trousseau  
**SION**  
 Chemin du Vieux-Canal  
 Avenue de France derrière Bar de France  
 Tél. (027) 2 25 57  
 P 679 S

En automne prenez du Circulan



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires !  
 Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.  
 P 327 7

Pour votre publicité :  
**Publicitas Sion**  
 Tél. (027) 3 71 11



*Elle est jeune  
 racée  
 pleine d'esprit  
 avec  
 ce goût français  
 qui est le vrai  
 "bon goût"*

*Virginie  
 une cigarette  
 qui plaît  
 aux hommes !  
 avec  
 ou sans filtre  
 Fr. 1.—*

Une mode hivernale jeune et élégante...

**FRIBERG**

Confection-nouveautés

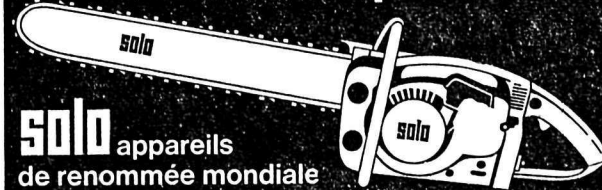
Marigny-Bourg  
 Tél. (026) 2 28 20

**Robes et manteaux**

pour dames et jeunes filles

P 2423 S

**SOLO 640** Légère mais puissante

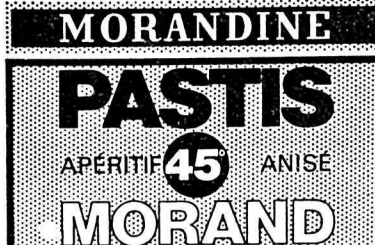


à partir de Fr. 780.- avec décompresseur Fr. 950.- 6 kilos, 6 CV.

**Marcel Vérolet - Martigny**  
 Téléphone (026) 2 12 22  
 P 7414 S

**LISEZ ET FAITES LIRE**  
**Le Confédéré**

Pourquoi une conspiration du silence autour du cancer !  
 Toute prophylaxie est basée sur l'information !  
 Ligue valaisanne contre le cancer.



HORLOGERIE BIJOUTERIE OPTIQUE  
**G. GIRARD**  
 MARTIGNY - Place Centrale - Tél. (026) 2 22 93  
 Réparations rapides et soignées  
 P 2624 S



# Du nouveau dans le sport à Sion



Afin de toujours mieux servir  
sa fidèle clientèle

**ALBY PITTELOUD**

fait dès à présent partie de la chaîne

**ZIMBA-SPORTS**

Dès le 14 novembre, son magasin situé place de la  
Gare, à Sion, sera

## transféré à l'avenue de la Gare

bâtiment de « La Bergère » (anciennement Photo  
Waber), et placé sous l'enseigne : **ZIMBA-SPORTS**.

Comme par le passé, vous trouverez toute la gamme  
des articles de sport (hiver - été), ainsi qu'un impor-  
tant éventail en matière de confection sportive pour  
dames et messieurs.

Se recommandent : Madeleine et Alby Pitteloud.

P 4 S

**CARTES PERFORÉES:  
CARRIÈRE ASSURÉE**

Nous FORMONS  
**DES SPÉCIALISTES**  
non des « presse-boutons »

Il est temps que le profane sache que le rôle de l'opérateur,  
du programmeur et de l'analyste n'a rien de commun avec  
le « presse-boutons ». Ces spécialistes doivent savoir « parler »  
le langage des machines.

Si vous êtes convaincu, adressez-vous à l'Institut jouissant  
d'une très grande expérience dans l'enseignement des lan-  
gages modernes de programmation, et dont les

**COURS ET TRAVAUX PRATIQUES**

après d'un établissement de calcul électronique et de pro-  
grammation reflètent exactement l'activité des opérateurs,  
programmeurs et analystes de n'importe quelle entreprise.  
Quels que soient votre âge et votre activité, vous trouverez  
dans le domaine « cartes perforées » une profession à votre  
goût.

**POUR UN AVENIR  
CONFORME À NOTRE TEMPS**

retournez-nous le bon ci-dessous pour l'envoi de nos docu-  
mentation et tests gratuits.

Nom :	Bon à retourner à
Prénom :	Institut Programex
Rue :	Av. de Morges 78
Chez :	1004 Lausanne
Profession :	Tél. (021) 24 00 48
N° post., lieu :	MC 1

P 02-52 L

## LOCATION D'ALPAGES

Mise en soumission

La Bourgeoisie de Saint-Maurice met  
en location, pour la période de 1969 à  
1972 (4 ans) les alpages suivants :  
Giète aux Bourgeois, sur Vérossaz,  
Giète à Preux, Plan Sapin, Jorat d'en  
Bas, Jorat d'en Haut, Hauts de Salanfè  
et Clusanfè.

Les offres écrites doivent parvenir jus-  
qu'au 25 novembre 1968 au secrétariat  
bourgeoisial, auprès duquel le cahier  
des charges peut être consulté.

Administration bourgeoisiiale  
Saint-Maurice.

A louer à Saxon,  
dans immeuble neuf

**APPARTEMENTS**

de 2 et 3 pièces.

René Lattion, Tél. 026/6 26 51.

P 212 S

## Station-service du Bois-Noir

(St-Maurice)

**essence  
hors trust  
normale  
56 ct  
Super 61 ct**

Mêmes prix à notre

**Station de la route de  
Chavannes, Lausanne**

à 500 mètres de la croisée  
de Chavannes, à 800 mètres  
de l'entrée sud de l'auto-  
route direction Genève ou  
Berne.

H. Badan & Cie Lausanne

# elna lotus

**M. WITSCHARD**

Marigny - Rue de l'Eglise P 7601 S

## ELECTRICITE S.A. MARTIGNY

Avenue de la Gare 46, Martigny

Présente une éblouissante collection de

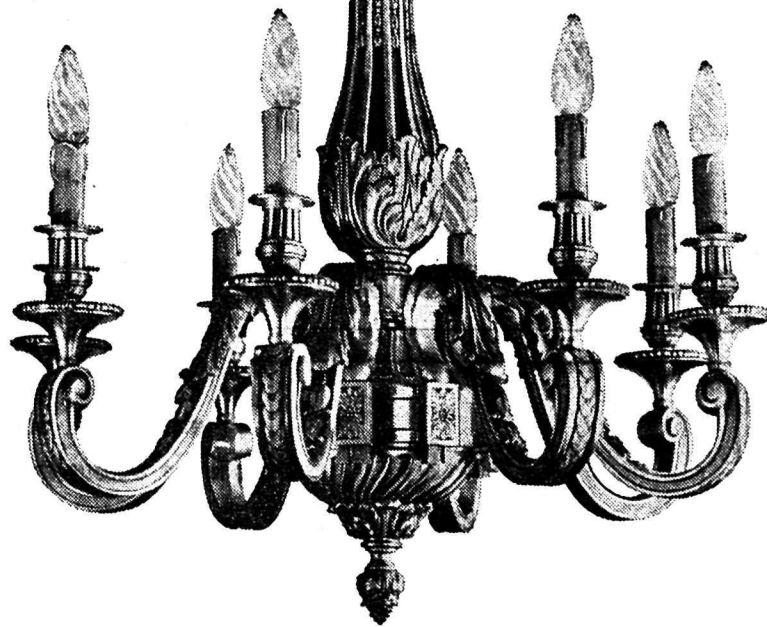
### LUMINAIRES DE STYLE

Renaissance Régence  
Louis XIII Louis XV  
Louis XVI

Directoire Régence  
Napoléon III Empire  
Rustique

élégance de lignes

finition impeccable

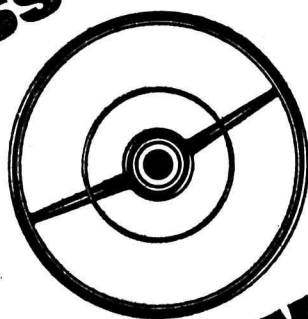


Bronze - Cristaux - Porcelaine - Bois sculpté - Fer forgé

**L'assurance paie  
après l'accident**

Contrôles périodiques,  
réglages, entretien, pneus, batteries  
et accessoires judicieusement adaptés :  
confiez toujours votre voiture à  
un garagiste professionnel.

**voiture garagiste\*  
vous assure avant!**



**\* sa compétence est votre  
meilleure assurance!**

Les garages où ce message est reproduit par une affiche  
sont membres de l'Union Professionnelle Suisse de l'Automobile (Section Valais).



# La session d'automne du Grand Conseil

A l'ordre du jour de la matinée d'hier figuraient l'étude du budget, la révision des articles 52, 87 et 91 de la Constitution cantonale et la fusion Sion - Bramois. M. Lehner présidait cette séance qui avait attiré la grande foule aux tribunes en raison de l'intérêt porté par le public aux objets en discussion.

## Budget souple ou rigide ?

L'entrée en matière sur le projet de budget ne fut pas combattue. M. Luyet (soc.), intervint cependant pour regretter la rigidité de ce budget qui n'accorde pas les moyens suffisants à l'équipement du canton. M. Lorétan, chef du Département des finances, lui répondit qu'au contraire ce budget s'adaptait suffisamment aux exigences puisqu'au lieu des 40 millions de francs prévus par les lignes directrices, il accordait 49 millions aux postes d'équipement. M. Lorétan souligna le dynamisme de la politique financière valaisanne qui permet au canton de se placer en tête des cantons suisses pour les travaux publics (1043 francs par habitant), au 3e rang pour les travaux privés (derrière les Grisons et Bâle-Campagne) avec 2046 francs par habitant et aux premiers rangs pour les bourses et prêts d'honneur aux étudiants et apprentis.

## Amnistie fiscale et nouvelle loi des finances

Au chapitre du Département des finances, M. Zufferey (rad.) reprocha au budget des prévisions pessimistes quant au résultat de l'amnistie fiscale. Appuyé par M. Luyet (soc.), il insista une fois de plus sur la nécessité d'accélérer les travaux de révision de la loi sur les impôts cantonaux et communaux, pour mettre fin à la progression à froid de l'impôt et surtout pour donner à la future planification financière une base solide. « La prudence est la mère des vertus » répondit M. Lorétan en ce qui concerne le rendement de l'amnistie fiscale. En ce qui concerne la loi, il a bon espoir que les travaux, actuellement entrepris par la commission extraparlamentaire, se dérouleront à un rythme convenable.

## Le système majoritaire est mort

Avec le quatrième débat sur la révision de l'article 87 de la Constitution, on arrivait au bout de cette longue, mais nécessaire procédure imposée pour une modification de la charte de base cantonale. On donnait ainsi le coup de grâce au système majoritaire selon lequel se déroulent actuellement les élections communales et bourgeoises. Désormais — le Grand Conseil l'a décidé à l'unanimité — c'est le système de la représentation proportionnelle qui sera de règle, l'exception, soit le retour au système majoritaire, ne pouvant intervenir que si les quatre cinquièmes du corps électoral la demandent par pétition. C'est avec un soupir de soulagement que les citoyens apprendront cette fin tant attendue d'un système qui faisait dépendre l'introduction de la proportionnelle d'une humiliante cueillette de signatures.

Le peuple, qui devra se prononcer finalement, ne contredira certainement pas ses députés qui ont unanimement voté la révision proposée.

## Réponse mitigée à un postulat

Au chapitre du Département de l'intérieur, son chef, M. Lampert, se fit un devoir de renseigner la haute assemblée sur la réponse obtenue par le postulat du Grand Conseil voté, en faveur de l'agriculture valaisanne, lors de la session extraordinaire du 13 septembre.

Cette déclaration répond à la question que posait — lorsqu'il écrivait son texte — M. Jean Vogt, dans son article publié en première page de ce numéro.

L'autorité fédérale a répondu point par point, en soulignant les difficultés auxquelles elle se heurte en ce qui concerne notamment, le contrôle de la qualité des fruits et légumes importés. Une satisfaction, par contre : une commission mixte a été désignée, à Berne, pour étudier les

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

MADAME

## Françoise GLASSEY

née LATHION

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messe, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue  
Basse-Nendaz, novembre 1968.

LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE DE SAINT-MAURICE

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules RAPPAZ

conseiller bourgeoisial

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

améliorations à apporter au système des trois phases. Espérons qu'elle parviendra à combler les graves lacunes si souvent dénoncées.

## Deux conseillers d'Etat par district ?

En ce qui concerne la révision de l'article 52, par contre, la situation est toute différente. Il s'agit, selon le projet, de supprimer l'interdiction d'élire plus d'un conseiller d'Etat par district et de porter cette limite à deux.

Pour bien comprendre la portée de cette modification, il faut savoir tout d'abord que la Constitution cantonale exige que les trois régions du haut, du centre et du bas Valais délèguent chacune un représentant au Conseil d'Etat. A cette première répartition s'ajoute l'interdiction d'élire plus d'un membre du gouvernement par district. Or, seule cette deuxième répartition est remise en cause, alors qu'elle a été repoussée à deux reprises déjà par le peuple. On se souvient en effet que la révision proposée aujourd'hui est la même que celle qui servit de contre-projet du Conseil d'Etat aux initiatives des minorités en faveur de la RP, contre-projet qui fut repoussé en même temps que les initiatives.

Il était évident, dans ces conditions, qu'une vive opposition s'élèverait au Grand Conseil. Même la commission chargée de rapporter ne put présenter un préavis — et c'est rare — puisqu'au vote final deux commissaires seulement se prononcèrent en faveur du projet, deux s'y opposant et trois s'abstenant.

Par MM. Vogt (rad.), Perraudin (MSI) et Luyet (soc.), les minorités déclarèrent en plein accord ne pouvoir envisager la possibilité de permettre l'élection de deux conseillers d'Etat dans le même district que si l'on étudiait du même coup l'augmentation de cinq à sept membres du nombre des conseillers d'Etat dans l'état actuel des choses, la modification proposée empêche le sage équilibre prévu par la Constitution et condamne automatiquement plusieurs districts à l'impulsance, si l'un d'eux peut élire à lui seul les deux conseillers d'Etat autorisés par une même région.

Nettement marquées, les positions politiques se retrouvèrent au vote sur l'entrée en matière, acceptée par 58 oui contre 35 non et au vote final, qui vit la révision acceptée par 59 oui et 34 non. Le projet va maintenant être soumis au peuple pour la troisième fois. On peut parler d'ores et déjà que sa réponse ne variera pas...

## Un seul opposant au vote des femmes

Pour introduire en Valais le vote des femmes, comme le demande le motion de M. François Couchevin (rad.), il faut réviser les articles 88 et 89 de la Constitution, ce dernier ayant trait aux incompatibilités. Au cours des deux premiers débats, l'opportunité avait été acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil, moins une voix contraire. Il fallait passer, hier, au premier débat sur le fond. Les députés eurent droit à un rapport fleuve de M. Parvex (CCS) qui illustra l'art d'enfoncer les portes ouvertes puisqu'il n'y avait plus personne à convaincre dans l'assemblée, à l'exception de l'opposant de toujours qui demeura fidèle à son opinion.

Il était plus intéressant, par contre, de savoir s'il fallait présenter cette révision en deux décrets — l'un portant sur le principe et l'autre sur les incompatibilités — ou de la présenter en un seul, comme le proposait le motionnaire, M. Couchevin. Cette solution fut finalement acceptée.

Il était plus intéressant surtout de détourner cette menace par la bande contre le droit de vote aux femmes que constituaient les propositions de MM. Escher (CCS) et Frachebourg (CCS) tendant à limiter d'abord ce droit au plan communal. L'argument invoqué était le risque de faire affront aux femmes en proposant au peuple une introduction générale, qu'il pourrait repousser, alors qu'il accepterait plus facilement une procédure par étapes. MM. Moren (CCS) et Couchevin (rad.) dénoncèrent vivement ces suggestions en affirmant que le pire affront à éviter aux femmes était de

## CHAMOSON

### Assemblées électorales

L'assemblée des délégués du Parti radical de Chamoson aura lieu le mercredi 13 novembre à 20 heures à la salle de la Coopérative.

L'assemblée générale du parti est, elle, fixée au jeudi 14 au même lieu. Cette assemblée sera honorée de la présence de M. Edgar Bavarel, président de Monthey, qui donnera une conférence sur les problèmes communaux.

les considérer comme quart ou moitié de citoyennes. Sans compter, comme le précisait M. Wyer (CCS), président de la commission, qu'en cas de changement de domicile d'une commune ayant introduit le droit de vote féminin à une autre commune qui ne le connaîtrait pas, une demi-citoyenne ne serait plus citoyenne du tout.

Dans le débat fut introduite également la question du vote des jeunes dès 18 ou 19 ans. Affaire à séparer du vote des femmes, comme le proposa M. Copt (rad.), obtenant l'approbation de l'assemblée.

Au vote final, le droit de vote aux femmes fut adopté à l'unanimité contre une voix. Il faudra un quatrième et dernier débat avant que cette révision puisse être soumise au peuple.

## Unanimité pour la fusion Sion-Bramois

Avant de se prononcer, le Grand Conseil veut entendre toutes les explications utiles sur ce projet de fusion Sion - Bramois qui tient la vedette de l'actualité dans le centre du canton. M. Vogt (rad.) posa d'emblée cette question et obtint satisfaction par les exposés de MM. Wyer (CCS), président de la commission et de Torrente (CCS), président de la bourgeoisie de Sion. Dès lors, il n'y avait plus qu'à manifester, par un vote unanime, le désir du Grand Conseil de respecter la volonté populaire des citoyens des deux communes, ce qui fut fait.

## Un postulat radical pour une étude d'ensemble des réunions de communes

A l'occasion du débat sur la fusion Sion - Bramois, le groupe radical, par son président, M. Jean Vogt, annonça le dépôt d'un postulat demandant la constitution d'une commission chargée de promouvoir la réunion des communes dans tout le canton. Postulat bienvenu, puisque comme l'a exposé M. Mottiez (rad.), le Valais compte cinq communes de moins de 20 électeurs, quatre de moins de 25, quatorze entre 25 et 50, vingt-huit entre 50 et 100, quarante-huit entre 100 et 200, cinquante-six entre 200 et 1000 et douze seulement de plus de 1000 habitants.

Nous publierons ultérieurement le texte de ce postulat, comme nous reviendrons après la session sur les motions et postulats et les interpellations déposées en nombre sur le bureau.

Ce matin mercredi, l'ordre du jour appelle l'étude du budget, le développement d'une motion Perraudin sur les taxes cadastrales et la reprise du projet de loi sur les établissements publics.

Gérald RUDAZ.

## MARTIGNY

# Libre opinion sur un grave problème

Les autorités de Martigny ont tort judiciairement mis sur pied ces dernières années un plan d'extension, élément indispensable de la prospérité d'une cité. Ils ont eu à résoudre maints problèmes et non des moindres et il faut les féliciter du résultat obtenu.

Une ombre demeure cependant au tableau et cette ombre est malheureusement de taille.

Je veux parler du projet qui prévoit la déviation de la ville par une autoroute et je m'explique.

Nul citoyen sensé ne saurait nier la nécessité de détourner tôt ou tard la circulation du centre de la ville devant la croissance extraordinairement rapide du parc automobile suisse, augmenté de l'énorme afflux étranger.

Mais encore faut-il trouver la solution la meilleure qui permette à la fois le développement de la localité et la sauvegarde du bien-être de la population.

Tel que prévu, ce projet ne paraît pas répondre à ce double critère. Examinons pourquoi. La route de déviation reliera l'autoroute du Valais, sise au coude du Rhône aux environs des Follatères, à Martigny-Croix, point de départ des routes alpêtres de la Forclaz et du Saint-Bernard. Jusque là rien à dire.

Où les choses se gâtent et où le raisonnement paraît insoutenable, c'est lorsque l'on sait que cette route de déviation a, elle-même, le caractère d'une autoroute avec toutes les exigences et toutes les restrictions que cela comporte. Cela paraît d'autant plus inadmissible que, dès Martigny-Croix, ce caractère d'autoroute disparaît pour faire place à une route nationale normale ouverte à tous les trafics. Comment justifier que la traversée de Martigny doive se faire par une autoroute alors que, dès la localité traversée, cette autoroute disparaît ? Martigny semble être l'un des seuls cas où la route d'approche à l'autoroute ait elle-même le caractère d'une autoroute et on se l'explique mal.

Il semble au contraire que le détournement du centre de la ville doive se faire par une route de grand transit certes, mais accessible à toute circulation et qui ne soit pas de nature à mettre en péril le développement commercial de la ville.

Le deuxième point tout aussi important est l'emplacement de cette route de déviation.

## SIERRE

# Robert Bernet, Sierrois de fameuse souche

C'est encore une vraie, une attachante figure sierroise, que ne verront plus ceux qui aiment à revivre au travers de personnes bien populaires, les heures gentilles mais très colorées du train-train local du début de notre siècle.

Pour avoir grandi à l'extrême limite de notre ville, Robinos — pour les copains — était mi-Clareyard, mi-Sierrois, et dans les sains accrochages des gosses de quartiers, Robert se trouvait tantôt avec une bande, tantôt avec une autre. A l'époque, ce brassage d'amis était chose bienheureuse. Parce qu'il nous fabriquait une de ces jeunesse où bonne mesure était faite aux délicates manières, mais aussi aux emportements tempétueux si bien en accord avec le violent décor naturel qu'on nous entoure. Aussi très jeune encore, Robinos affirmait une personnalité peu disposée à se laisser faire. Toujours porté à « contester ». C'est que souvent, très souvent même, Robert se sentait en droit capable, de ne pas marcher comme monsieur tout-le-monde. Eh oui, à l'école déjà. Il faisait éclater tous les signes d'une vive intelligence, et l'incomparable régent M. Clément Bérard, voyait en lui un de ses élèves parmi les plus doués. Un élève qui, ses devoirs terminés, reprenait la plume pour dire quelques mots dans

les journaux régionaux sur de petits faits de chez nous. Sur ce qui allait comme sur ce qui n'allait pas.

Radical incurable et remuant, Robi, le jour où quelques poils sont apparus sous son menton, s'est dépêché de créer, de donner le jour à la Jeunesse radicale sierroise. A ce mouvement qui longtemps a bénéficié de son esprit sagement bagarreur. Bien malheureusement, atteint trop vite d'une infirmité qui mène à la solitude du malade, Robi a délaissé petit-à-petit ses vieux copains. Mais il ne s'est pas désintéressé pour autant des événements politiques locaux. Fichtre non, pour sûr qu'à la manière du catholique qui vient de manquer la sainte-messe, Robi se serait fait un péché de manquer une seule des réunions du Parti radical sierrois. Et là, alors que muet partout ailleurs, sa langue adroite et mordante se déliait subitement.

Robi, laisse dans la désolation, une épouse admirablement courageuse tout au long de la maladie de son compagnon, deux bons et sympathiques garçons, et trois charmantes filles. A eux tous, va l'expression des sentiments de condoléances de la jeunesse et du Parti radical sierrois.

## MARTIGNY-COMBE

### Vers les élections communales

Cette année les élections communales de Martigny-Combe qui n'est pas encore rattaché aux autres communes du Grand Martigny se dérouleront non plus d'après le système de la proportionnelle mais sous celui du système majoritaire. Il semble que la lutte sera assez serrée du fait que les partis en présence se tiennent à quelques suffrages ou à quelques listes. Le Parti radical et le Parti socialiste ont constitué une liste d'entente.

## EVIONNAZ

### Assemblée des sapeurs pompiers

On rit parfois des pompiers et il est une expression amusante qui dit d'une chose un peu prétentieuse : « C'est pompière comme tout ».

Pourtant les sapeurs pompiers ont leur importance et l'on sait le rôle considérable qu'ils jouent avec un rare dévouement

dans les circonstances les plus périlleuses parfois, aussi bien dans la lutte contre le feu que contre l'eau et les inondations. Les sections bas-valaisannes ont tenu leur congrès à Evionnaz sous la présidence de M. Léon Cretton, conseiller de Charrat. Après la partie administrative, les participants eurent l'occasion d'entendre des exposés fort intéressants et malheureusement pratiques concernant les inondations récentes de Vernayaz, tandis que le cap. Yvon Coquoz d'Evionnaz rapportait notamment sur l'incendie de la fabrique Orgamol (dégâts d'environ 2,5 millions). M. Cyrille Pralong, assureur, donna le point de vue des compagnies d'assurances pour couvrir partiellement les dommages en cours. Cette vivante assemblée se termina par une réception de la commune d'Evionnaz dont le salut fut apporté par M. Vital Jordan avec les productions de la fanfare.

Le tracé actuel prévoit le passage de cette route dans les Epeneys et plus particulièrement sur les bords de la Dranse. Il occupe d'abord la rive droite de la rivière de la jonction avec l'autoroute jusque vers le quartier des Glariers et traverse ensuite la Dranse pour rejoindre Martigny-Croix par la rive gauche dans le vignoble.

Ce tracé est tout simplement un massacre ! Il est incompréhensible de sacrifier délibérément l'un des meilleurs endroits résidentiels de Martigny, à la fois abrité de la bise et ensoleillé. Toutes les localités qui ont la chance de posséder sur leur territoire un lac, une rivière ou un lieu aménagé ces rives pour le loisir et la détente de la population et non pas pour les livrer au dieu « moteur » et à ses pollutions.

Notre cité possède avec son vignoble le long de la Dranse une richesse incalculable. Qui a pris le temps de se promener ce dernier mois d'octobre le long de cette rive enchanteuse toute dorée par les couleurs de l'automne ne peut que s'indigner à la pensée que tout cela va disparaître. Et les générations futures ne nous le pardonneront pas !

Allez donc sur la route de la Forclaz dominant la ville et contemplez Martigny en pleine expansion. Regardez l'éclat extraordinaire du quartier des Epeneys avec ses nouveaux immeubles localisés et imaginez une autoroute défigurant ce paysage et chassant à jamais la tranquillité de vivre pour ses habitants.

Pourquoi avoir refusé d'étudier une route de détournement au pied du Mont-Chemin dans la région industrielle prévue sur les plans ? Parce que cette route serait à l'ombre ? On préfère sans doute vivre à l'ombre et laisser le soleil aux véhicules à moteur ? Le tracé de la route du Saint-Bernard n'est-il pas lui aussi privé de soleil entre Martigny et Boverrier ? Quelques kilomètres de plus changent-ils quelque chose ? Serait-ce alors parce que cela coûte plus cher ? L'excuse ne pèsera pas lourd dans cent ans d'ici. La santé et le bien-être des générations futures et la sauvegarde de l'avenir d'une cité ne sauraient se mesurer en argent.

D'autres diront peut-être les arguments techniques que l'on peut économiser pour un tracé ou pour l'autre, je n'ai voulu m'attacher qu'à l'essentiel : le côté humain auquel toute technique devrait plier si les hommes étaient sensés. Il importe que les citoyens de notre génération prennent leurs responsabilités et laissent à leurs descendants une cité harmonieuse où il fait bon vivre.

Alors... réfléchissez, bonnes gens de Martigny, et agissez avant qu'il ne soit trop tard.

## VÉTROZ

### Après le départ regretté d'une mère

Par une maussade journée d'automne, une foule émue et recueillie a accompagné à sa dernière demeure Mme Jeanne Daven disparue dans des circonstances tragiques à l'âge de 45 ans seulement.

Née Uldry, originaire de Conthey, la défunte s'était alliée à M. David Daven, agriculteur et distillateur bien connu et estimé à Vétroz.

Mme Daven était la mère de quatre enfants dont deux filles aujourd'hui mariées et de deux garçons, Aimé, que nous avons coutume de côtoyer au sein de la JR puisqu'il en est le banneret et Jean-Daniel, jeune tambour de la fanfare Union, le benjamin de la famille et qui, comme tous les cadets doit être particulièrement affecté par la mort de sa chère maman.

La consternation semée par ce douloureux événement a été d'autant plus grande parmi la population vétrozaine que quiconque connaissait la défunte était loin de penser à une issue aussi fatale.

En ces jours de deuil cruel nous assurons cette famille dans le désarroi ainsi que la nombreuse parenté, de notre vive sympathie et leur présentant nos condoléances sincères et émuës.

Ph. S.

## Les artistes valaisans ont trouvé un accord

A Riddes s'est tenue une assemblée réunissant les membres des comités de l'Association valaisanne des artistes présidée par M. Albert Chavaz et du Cercle des beaux arts de Martigny présidé par M. le docteur Bessero.

Ils avaient à discuter de diverses questions demeurées en suspens concernant la dernière exposition au Manoir de Martigny par le Cercle des beaux arts.

Après de longues délibérations, laborieuses parfois, tout fut réglé à satisfaction des deux parties.

A l'issue de cette assemblée, M. le député Victor Solior gratifia d'une agréable réception les membres des deux comités qui garderont un excellent souvenir des trop brefs moments passés dans l'accueillant village de Riddes.



**EEEEEE... VLAN!  
V'LA LES JOUETS  
OBELIX...**

**NOTRE GRANDE EXPOSITION EST OUVERTE  
POUR LE PLAISIR ET LA JOIE DES ENFANTS  
(MAIS AUSSI DES PARENTS)**

**GRANDS MAGASINS  
Gonset**

**ORVALFRUITS S.A. SION**

cherche

**GÉRANT**

possédant bonne formation commerciale pratique de la vente. Sens de l'organisation.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions jusqu'au 17 novembre à **ORVALFRUITS S.A.**, route des Ronquoz, 1950 Sion.

**L'administration communale de Sion****met au concours**

un poste d'

**aide-comptable**

pour son service de la comptabilité.

**Conditions :**

Diplôme d'une école officielle de commerce ou certificat fédéral de capacité d'employé de commerce.  
Âge : 21 à 25 ans, et quelques années de pratique désirées.

**Entrée en fonction :**

Immédiate ou à convenir.

**Traitement :**

- ▶ Selon échelle des salaires.
- ▶ Avantages sociaux.
- ▶ Semaine de cinq jours.

Les offres de services devront être adressées au **Secrétaire municipal de Sion**, au plus tard pour le 25 novembre 1968.

P 21478 S

*Vallotton***FOURRURES***Vallotton***FOURRURES****Un nom connu depuis toujours !**

Av. des Creusets 17 SION Tél. (027) 2 15 20

P 7402

A vendre à SEMBRANCHER, en bordure de route

**PARCELLE À BÂTIR**

de 3540 mètres carrés. Facilité pour eau, lumière, téléphone. Prix à discuter. Faire offre à Métroz Etienne, La Garde, Sembrancher.

P 90143 S

A vendre

**JEEP AUSTIN**

avec chauffage, révision, pneus neufs, bâche neuve. Véhicule vendu expertisé. Prix Fr. 4000.— (éventuellement échange).

Perrot Duval Service - Carlin S.A., Sion  
☎ (027) 2 98 98 ☎ (027) 2 52 45  
P 21801 S

**BANQUE TROILLET & Cie S.A. Martigny**

Capital et réserves : 8 millions

**LIVRET DE PLACEMENT****5%**

UN RENDEMENT ÉLEVÉ A COURT TERME

(Dépôt minimum : Fr. 5000.—)

Facilités de retraits

13 bis, avenue de la Gare  
Téléphone (026) 2 27 77

P 803 S

FIDUCIAIRE

**FIDUMON**

ANDRÉ MONNET  
Comptable dipl. fédéral

Comptabilité  
Gérance  
Organisation  
Expertises  
Revisions  
Impôts  
Tous mandats fiduciaires  
Courtier en immeubles  
patenté  
Assurances

Bureau :  
Avenue de la Gare 5, Sion  
Tél. (027) 2 75 55

Bureau et appartement :  
L'Oasis, Riddes  
Tél. (027) 8 74 54

P 21001 S

**Avis aux rhumatisants**

Dès le 18 novembre 1968, le Service social de la Ligue valaisanne contre le rhumatisme tiendra ses heures de consultation comme suit :

**SION, avenue de la Gare 42 :**Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois, de 15 à 16 h.**MARTIGNY, Hôtel de Ville :**Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, de 15 à 16 h.**MONTHEY, rue du Château 8 :**Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 15 à 16 h.

Entre-temps, vous pouvez atteindre l'assistante sociale au (027) 6 42 52.

P 21763 S



# Le ministre US de la Défense blâme sévèrement Saigon

WASHINGTON — M. Clark Clifford, secrétaire à la défense, a consacré l'essentiel d'une conférence de presse de 45 minutes tenue mardi au Pentagone à la justification de la décision prise par le président Johnson d'arrêter les bombardements du Vietnam du Nord.

En même temps, il a sévèrement blâmé le gouvernement de Saigon pour être, selon lui, revenu sur ses engagements en refusant de souscrire aux termes prévus

pour cette décision et de s'associer aux pourparlers de Paris.

Accusant implicitement le gouvernement de Saigon de mauvaise foi, M. Clifford a donné des détails nouveaux sur les circonstances dans lesquelles le président Johnson a été amené à prendre sa décision.

Le secrétaire à la défense a insisté sur le fait que le gouvernement sud-vietnamien avait été non seulement tenu pleinement au courant tout au long des pourparlers préliminaires avec Hanoï, mais qu'il s'était déclaré entièrement d'accord avec les conditions finalement réalisées.

## Israël recevra bientôt ses « Phantom »

NEW YORK. — M. Itzhak Rabin, ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, a déclaré lundi, à New York, qu'il pensait que les 50 chasseurs à réaction « Phantom » demandés par Israël au Gouvernement américain seraient livrés avant le changement d'administration, c'est-à-dire avant le 20 janvier.

M. Rabin, qui s'adressait aux journalistes avant de participer au 36e Congrès des organisations sionistes d'Amérique, a indiqué, à cette occasion, que les négociations sur l'achat des « Phantom » en étaient « à un stade technique ». Il a regretté que ces négociations prennent tant de temps et a fait remarquer que l'Union soviétique avait fourni près de deux milliards de dollars d'armement, y compris 600 avions à réaction, à l'Egypte, à la Syrie et à l'Iran.

# L'Egypte refuse les conditions israéliennes pour la paix

LE CAIRE — L'Egypte refuse les conditions israéliennes pour un règlement du conflit au Moyen-Orient. Tel est en substance le contenu du commentaire de la radio du Caire consacré hier au discours prononcé lundi à la Knesseth par le premier ministre israélien, M. Levi Eshkol.

Le commentateur de la radio égyptienne a déclaré : « Israël pose un plus grand nombre de conditions à l'heure où aucune d'elles ne peut être réalisée. » Israël veut menacer et intimider les Arabes, a-t-il ajouté, mais les récents événements survenus dans la région démontrent la volonté arabe de libérer les territoires occupés. Israël ne pourra plus compter sur

la surprise dans ses attaques. Les dernières ripostes de la RAU, la poursuite intense des préparatifs militaires et les importantes manœuvres auxquelles a assisté lundi le président Nasser, en sont la preuve. »

## IMPORTANTE DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE AU CAIRE

LE CAIRE — M. Mikail Efreimov, vice-président du Conseil des ministres d'URSS, est arrivé hier après-midi au Caire, à la tête d'une importante délégation de son pays, pour une visite officielle de 10 jours en RAU.

# Révolte en Sardaigne

CAGLIARI, 13 novembre. — (ATS-AFP) — Révolte à Orgosolo, en plein cœur de la Sardaigne : une « assemblée populaire » s'est tenue à l'Hôtel de Ville et décrété la déchéance du Conseil municipal. La ville — célèbre par ses bandits — est en grève pour protester contre le chômage et le retard économique de la région. Ecoles et magasins sont fermés, la circulation est interrompue par un énorme camion qui, pneus dégonflés, barre la place principale. Des garçons courent dans les rues, traînant des boîtes de conserves par terre, fond sonore de la contestation.

Quant à l'assemblée populaire, elle est constituée de soixante-dix personnes, pour la plupart des étudiants, des bergers, des ouvriers.

# Un ancien ministre irakien meurt des suites d'un attentat

BAGDAD — M. Nasser El-Hani, ancien ministre des affaires étrangères et ancien ambassadeur d'Irak à Beyrouth, avait été grièvement blessé dimanche soir, au cours d'un attentat perpétré par des « éléments criminels », déclare le communiqué officiel diffusé par Radio-Bagdad mardi soir.

Le communiqué ajoute que le « Dr Nasser El-Hani, malgré les soins qui lui ont été prodigués, est décédé la nuit dernière des suites de ses blessures. » Il était âgé de 48 ans.

Radio-Bagdad ajoute : « Une enquête est ouverte avec la collaboration du ministre-

re des affaires étrangères pour découvrir l'identité des assassins et les mobiles de leur crime pour qu'ils puissent recevoir le châtiment mérité. »

## Athènes : jugement reporté

ATHÈNES. — Le jugement dans l'affaire de la tentative d'assassinat perpétré contre le premier-ministre grec, M. G. Papadopoulos, qui aurait dû être prononcé mardi, a été reporté à dimanche prochain. Cette décision a été prise au cours d'une séance du tribunal qui a duré quelques minutes seulement.

## Lausanne

### Décès d'un Lausannois connu

Un des pionniers de l'industrie automobile dans le canton de Vaud vient de mourir. Il s'agit de M. Charles Ramuz qui, depuis 1924, assurait pour le canton la représentation de voitures américaines.

En 1929, il avait ouvert une succursale à Montreux. Ses garages de Lausanne et de Morges ont occupé plus de cent employés et ouvriers. Il était, depuis 1947, président du conseil d'administration des Etablissements Charles Ramuz S.A. et du Garage et atelier Edelweiss S.A., à Lausanne. Il était membre du conseil général de la Banque Cantonale Vaudoise dès 1958.

## Réorganisation de la Coopérative du Théâtre municipal de Lausanne

LAUSANNE. — (ATS). — Le Théâtre municipal de Lausanne et le Centre dramatique romand dépendent d'une société coopérative, dirigée par la Ville de Lausanne. A la suite du récent décès de l'administrateur général, M. Marcel Lavanchy, le conseil d'administration vient de procéder à la désignation d'un nouvel administrateur, chargé des relations entre la Ville, d'une part, et le Théâtre et le Centre dramatique de l'autre, en la personne de M. Pierre Emery, secrétaire communal. D'autre part, M. Manuel Roth, qui s'occupe également du Festival international de Lausanne et des spectacles lyriques, a été nommé directeur du Théâtre municipal.

## MÉTÉO

Au-dessus de la couche de brouillard, le ciel restera clair. La température sera comprise entre 5 et 10 degrés dans la journée. Bise modérée sur le Plateau.

Evolution pour jeudi et vendredi : persistance du temps d'automne, mais avec des passages nuageux plus importants. Formation de stratus la nuit, se dissipant partiellement l'après-midi.

## M. Bernard Barbey réélu à l'UNESCO

BERNE — Au cours de sa 15e session, la conférence générale de l'UNESCO a réélu pour quatre ans M. Bernard Barbey ministre plénipotentiaire comme membre du Conseil exécutif de l'UNESCO.

De 1949 à 1965, M. Barbey a été délégué de la Suisse à l'UNESCO. Il siège depuis 1964 au Conseil exécutif, lequel est composé de trente personnalités élues par les délégations des 120 Etats membres

# NOUVELLES DU VALAIS

## Dernière heure

### Suites mortelles d'une chute sur un chantier du Châtelard

MARTIGNY — Dans la nuit de mardi à mercredi est décédé à l'hôpital du district de Martigny, M. Henri Gross, âgé de 38 ans, de Salvan. M. Gross avait fait une chute quelques heures plus tôt sur un chantier du Châtelard et avait roulé dans les rochers d'une hauteur de vingt mètres.

## MARTIGNY

# Les noces de diamant de M. et Mme Alphonse ORSAT

Le 14 novembre, M. et Mme Alphonse Orsat fêteront leurs noces de diamant puisqu'ils auront atteint le soixantième anniversaire de leur mariage.

C'est pour nous une agréable occasion

de rendre hommage notamment à M. Alphonse Orsat qui demeure l'une des figures types du Martigneraise voire Villeraise authentique et fier de sa cité natale d'Octodur. Il nous paraît vain de retracer, dans les détails, toutes les phases de l'existence de M. Orsat, mais il est sans doute opportun de signaler le rôle considérable qu'il a joué à Martigny, en Valais dans les milieux les plus divers.

Sur le plan professionnel, il reste encore toujours actif dans la direction de la Maison Orsat S.A., vins qui a pris le développement considérable que l'on connaît aussi bien en Valais qu'en Suisse et même dans le monde entier.

Sur le plan social, il y a lieu de souligner l'intérêt passionné qu'il porte aux manifestations du « Martigny-Sports » dont il ne manque jamais un seul match comme de l'« Harmonie municipale » dont il est le président d'honneur, et encore de nombreuses autres sociétés.

Il en est de même pour toutes les manifestations qui se déroulent dans la cité car M. Alphonse Orsat les a toujours encouragées avec une parfaite générosité.

Il fut frappé dans ses affections familiales en perdant tout enfant un premier fils. En 1961, il eut la douleur immense de perdre notre ami Denis qui avait déjà pris en mains avec compétence les rênes de la Maison Orsat et dont le souvenir est ineffaçable.

Il est rare sans doute de pouvoir célébrer en famille les noces de diamant. C'est la raison pour laquelle nous adressons à M. Alphonse Orsat et à son épouse dévouée, née d'une famille savoyarde Lochet, qui l'a secondé fortement dans les épreuves et tout au long de sa carrière, nos plus vives félicitations et nos vœux les plus cordiaux pour l'avenir. « Ad multos annos », comme disent les Latins.

OCTODURUS.

## MARTIGNY

# Vibrante assemblée du Parti radical

Environ 300 citoyens radicaux du Grand Martigny se sont rencontrés, lundi soir, au cinéma Corso en assemblée générale sous la présidence de M. Pierre Moret, conseiller et président du Parti radical martigneraise.

L'ordre du jour prévoyait les questions suivantes :

### Rapport des conseillers sortants et du juge de commune

MM. Eloi Crettion (agriculture), Pierre Crettex (éducation et tourisme), Roland Conforti (travaux publics), Pierre Moret (constructions et divers) ont présenté de remarquables rapports sur leurs activités respectives au cours de la dernière législature tandis que Me Victor Dupuis, juge de commune, présentait également un exposé sur l'activité judiciaire communale écoulée. Notons que les conseillers communaux radicaux se représentent tous à l'exception de M. Roland Conforti, auquel M. Pierre Moret tint à rendre un vif hommage de reconnaissance pour tout le dévouement et la conscience professionnelles manifestés durant ces huit ans de législature.

Il y a lieu de souligner que le rapport présidentiel de M. Edouard Morand sera présenté lors de la prochaine assemblée générale du parti qui se tiendra le lundi 25 novembre prochain, quelques jours avant les élections du 30 novembre et du 1er décembre 1968.

Nous remercions également tous les magistrats sortants pour leur excellente activité déployée pendant la dernière période.

### Le problème du Conseil général

Comme on le sait, 601 octoduriens ont demandé l'introduction du Conseil général pour la prochaine période : 1969/1972. L'initiative a été lancée par le Parti conservateur et a été signée par 601 électeurs se décomposant comme suit :

411 appartenant au Parti conservateur, 158 au Parti radical et 32 au Parti socialiste. Le problème est essentiellement complexe, les avis sont partagés et le débat sur l'opportunité ou non est un dialogue sans fin tant il est vrai que la valeur d'une institution dépend essentiellement de la qualité intrinsèque des hommes qui en font partie. Le Parti radical a ouvert un large débat sur ce point en vertu des règles élémentaires de la démocratie. M. Denis Puippe présenta un rapport

très fouillé au point de vue documentation historique sur la loi communale qui date de... 1851. Comme innovation, on ne peut pas dire que cela en soit une. Il estime que le législatif doit être différent de l'exécutif et que dans les circonstances actuelles l'introduction d'un Conseil général serait une bonne réalisation pour l'intérêt général.

M. Charles Crittin fit entendre une opinion contraire avec des arguments également pertinents. Enfin la discussion générale serait une bonne réalisation pour d'exprimer leurs opinions dans les deux sens avec une parfaite courtoisie, parfois percutante.

### Décision quasi-unanime : contre le Conseil général

Les citoyens radicaux présents ont décidé à la quasi unanimité de repousser l'introduction du Conseil général et recommandent aux électeurs de voter contre samedi et dimanche prochains dans le demandant au Conseil communal de créer des commissions élargies pour la future période.

# Après la décision négative du Parti radical de Martigny

Dans notre précédente édition nous avons annoncé la décision du Parti radical de Martigny concernant la création éventuelle d'un Conseil général.

En complément du compte rendu de notre correspondant, nous avons pu obtenir ce qui suit du parti martigneraise. « Au cours de son assemblée générale du 11 novembre 1968, le Parti radical démocratique de Martigny a décidé à la quasi unanimité de dire non à l'institution d'un Conseil général dans cette commune. Il recommande donc aux citoyens de voter non. Le parti se fonde, pour justifier sa position, sur les arguments suivants :

1 Déléguer les pouvoirs de 2500 citoyens à 60 d'entre eux, ce n'est pas un progrès de la démocratie, mais un recul.

Les citoyens qui n'ont aucune chance de devenir conseillers généraux seraient frustrés du droit d'assister aux assemblées primaires et n'auraient,

entre deux élections, plus rien à dire.

3 L'administration qui a besoin de mobilité et d'efficacité serait considérablement alourdie.

4 L'exécutif se trouverait devant un surcroît de travail inutile à une époque où des candidats capables se refusent à sacrifier du temps à la chose publique.

Jusqu'ici la commune s'est développée à la satisfaction du plus grand nombre, sans un Conseil général.

Une meilleure participation des citoyens à la chose publique sera réalisée par un élargissement des commissions désignées par le Conseil en y introduisant un plus grand nombre de membres pris hors du Conseil.

Le parti a constaté par ailleurs qu'il n'existe aucun projet de loi actuellement en travail tendant à introduire le Conseil général obligatoire dans les communes ».

## les nouvelles sportives

# COMMUNIQUÉ DU FC SION

# L'entraîneur Osojnak s'en va!

« Dans sa séance du 12 novembre 1968, le comité du FC Sion a accepté avec regret la démission de l'entraîneur Stojan Osojnak. Cette décision a été prise en parfait accord avec l'intéressé qui, conscient des conditions extrêmement défavorables dans lesquelles il œuvrait depuis quelque temps, a préféré, dans l'intérêt du club, mettre son mandat à disposition.

» Le FC Sion tient à souligner à cette occasion tout le travail accompli par M. Osojnak, sa conscience professionnelle et l'inlassable dévouement dont il n'a cessé de faire preuve dans l'exercice d'une charge rendue particulièrement difficile en raison des circonstances.

» Au cours de la même séance, le FC Sion a désigné le remplaçant de M. Osojnak en la personne de Peter Roesch, ex-joueur du club, qui entrera en fonctions immédiatement. »

## Les raisons d'un départ

Cette décision ne peut pas être considérée comme inattendue.

La défaite de dimanche dernier contre Servette n'a fait que persuader les dirigeants du FC Sion qu'il n'était plus possible de continuer dans cette voie et les intérêts supérieurs du club ne leur permettaient plus de tergiverser.

Cette décision, ils l'ont prise en toute connaissance de cause, car la situation devenait intenable tant pour eux-mêmes que pour les joueurs et l'entraîneur.

Il s'agit maintenant de refaire le terrain perdu.

Nous comptons avant tout sur l'équipe qui, délivrée d'un malaise certain, devra tout mettre en œuvre pour rénover ses couleurs et revenir à la place qu'elle devrait occuper.

Nous regrettons que l'expérience séduisante de M. Osojnak se termine aussi malheureusement, car cet homme affable et très sympathique s'est toujours montré compréhensif. Il est certainement trop ac-

cablé maintenant pour que des critiques lui soient encore adressées.

## Lausanne - Sports

### Cuzzi: contrat résilié

Un communiqué du Lausanne-Sports : « Le comité directeur du Lausanne-Sports, dans sa séance du 12 novembre, a décidé de résilier avec effet immédiat le contrat qui le lie au joueur Vinko Cuzzi. Les conditions de cette résiliation ont fait l'objet d'une convention signée par les deux parties. »

### Coupe des villes de foire

Seizièmes de finale : AIK Stockholm - Hanovre 96 4-2 (0-0). — Le match retour aura lieu le 19 novembre.

Legia Varsovie - SV Waregem (Belgique) 2-0 (0-0). — Legia est qualifiée pour les huitièmes de finale avec le score total de 2-1

### Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe

Huitièmes de finale (match aller) : Ado La Haye - FC Cologne 0-1 (0-0). — Le match retour aura lieu le 27 novembre.

### HOCKEY SUR GLACE Lausanne bat Berne

Ligue nationale B, groupe ouest : Young-Sprinters - Thoune 4-2 Berne - Lausanne 2-4

### Un match interdit

Afin de ne pas concurrencer la rencontre internationale Suisse-Etats-Unis, prévue à la patinoire des Vernets pour le samedi 23 novembre prochain, le comité central de la Ligue suisse de hockey sur glace a interdit le déroulement du match Tchécoslovaquie juniors fixé à la même date, avec son accord.



**Patinoire de Montchoisi**

Vendredi 15 novembre, à 20 h. 30  
CHAMPIONNAT SUISSE

## YOUNG - SPRINTERS LAUSANNE

Prix des places et location : consultez les affiches.

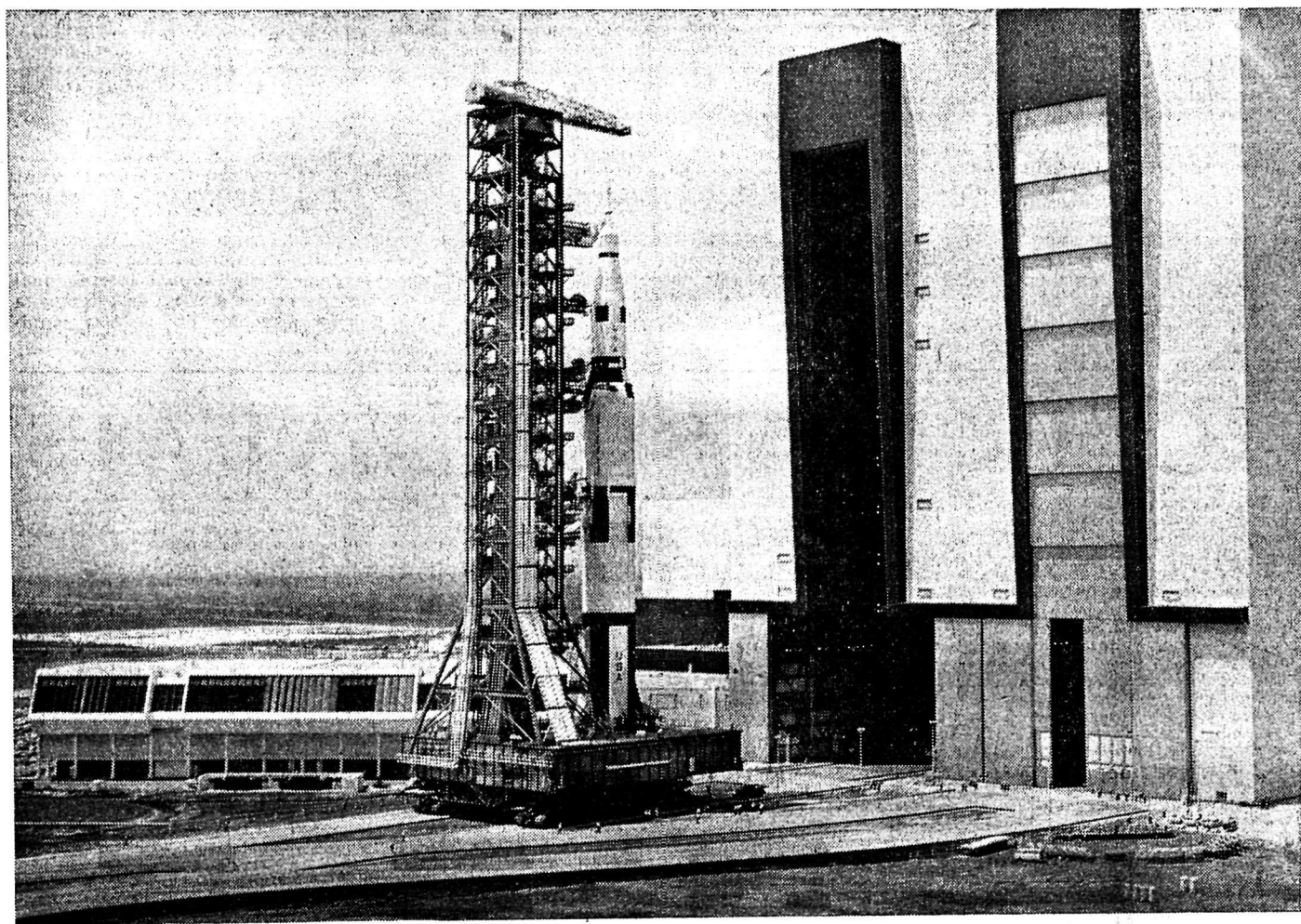


**Ford**  
reste le pionnier  
Essayez ses nouveaux modèles  
**GARAGE VALAISAN**  
Kaspar Frères, SION  
Tél. (027) 2 12 71  
P 2849 S

**Le Confédéré**  
dernière illustrée  
**QUOTIDIEN**  
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

**Vêtements**  
*Monsieur*  
Place Centrale  
Marigny P 4656 S

# C'EST OFFICIEL: LA NASA L'A DÉCIDÉ HIER Trois Américains frôleront la Lune et la contourneront à Noël prochain

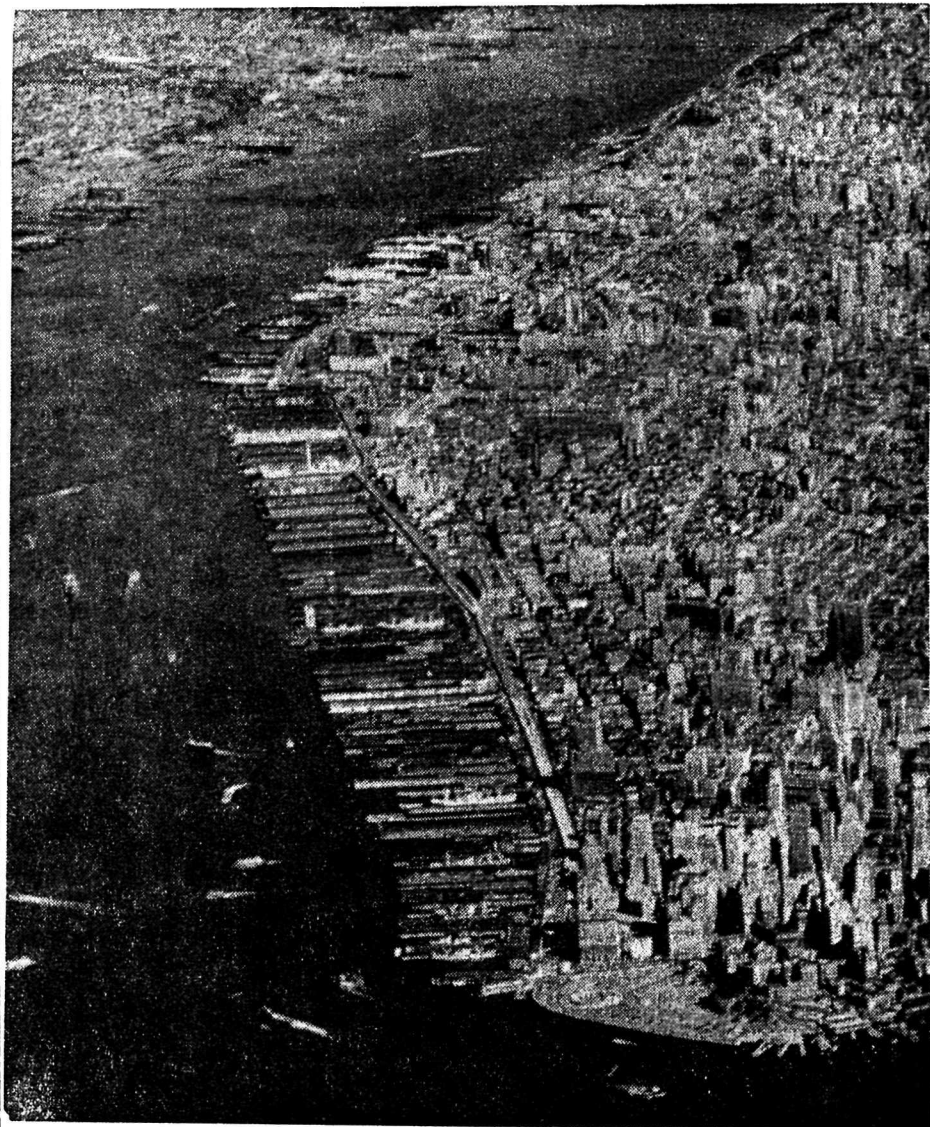


La NASA a annoncé hier qu'elle se prépare à envoyer trois astronautes autour de la Lune lors du vol « Apollo 8 » à la fin du mois de décembre.  
Le lancement d'« Apollo 8 » aura lieu le 21 décembre au Cap Kennedy. 66 heures plus tard, Frank Borman, Jim Lovell

et William Anders commenceront à graviter autour de la Lune entre un périégée de 70 milles (112 kilomètres) et un apo-gée de 196 milles (315 kilomètres).

Notre photo: la super-fusée « Saturne 5 », que l'on voit ici sortir de son abri

géant, se trouve aujourd'hui déjà sur sa tour de lancement.

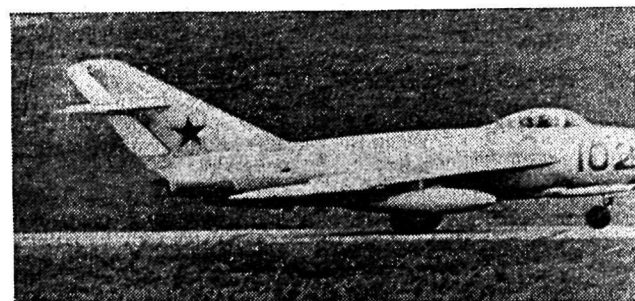


## OURAGAN SUR NEW YORK

Un violent ouragan s'est abattu, mardi, sur la ville de New York, accompagné de pluie, grêle, inondations et forts vents. Selon les prévisions météorologiques, il faut s'attendre pour les prochaines heures, à des vents pouvant atteindre des

pointes variant entre 80 et 120 kilomètres heure.  
Voici une vue aérienne de New York et de son port.

## Nouveaux «MIG» pour les Nigériens?



Selon des témoins oculaires nigériens, trois appareils de transport soviétiques « Antonov » se seraient posés cette semaine sur l'aérodrome de Kano, dans le nord du Nigeria. On croit savoir que ces appareils ont apporté de nouveaux « Mig » soviétiques.

## Les femmes les plus chères de Paris

Un grand gala organisé par les fourreurs Art-Création aura lieu jeudi prochain chez Lasserre sous la présidence de M. le ministre Schumann.  
Le metteur en scène Norbert Schmidt

a demandé au coiffeur Mollnario de créer des perruques originales et comme tableau final, un grand joaillier parisien a posé ses plus beaux bijoux.



## A 87 ans, Picasso s'improvise auteur

Pablo Picasso (87 ans) va publier son premier livre: « Les quatre petites filles » qui sortira à la fin de cette année, chez Julliard.

## La Banque de France relève de 5 à 6% son taux d'escompte

Le taux d'escompte de la Banque de France est relevé de 5 à 6 pour cent à compter d'aujourd'hui, apprend-on de source sûre.

## LEMNITZER SÉRIEUX avertissement À L'OTAN

Le général Lyman Lemnitzer, commandant en chef des troupes de l'OTAN en Europe, a lancé un sérieux avertissement lors d'un exposé devant l'assemblée des délégués des pays membres de l'OTAN. Il a affirmé que « l'équilibre militaire en Europe centrale avait été rompu au détriment de l'Ouest » à la suite de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.  
Pour remédier à cet état de choses, le général a préconisé une révision de la stratégie de l'OTAN.

